

La Société Historique Acadienne

37IÈME CAHIER

Vol. IV no 7



OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1972

MONCTON, N.-B.

La Société Historique Acadienne

37IÈME CAHIER

Vol. IV no 7



OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1972

MONCTON, N.-B.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE

COTISATION: Janvier à décembre 1972

Individus	\$5.00
Bibliothèque et institutions	\$7.50
Membre à vie	\$100.00
Prix des Cahiers déjà parus	\$2.00 l'unité

Escompte de 20% pour la collection complète

S'adresser au secrétariat: Case Postale 2363, Moncton, N.-B.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU LE 4 MAI 1972

Président: M. Jules Léger
Président d'honneur: M. Léon Thériault
Vice-président: M. Jean Daigle
Secrétaire: M. Ronald LeBlanc
Trésorier: Mlle Alberta Gaudet
Rédacteur des Cahiers: Père Anselme Chiasson
Conseillers: M. Simon Gorayeb
 Sr. Thérèse Roy
 M. Willard Vautour

SOMMAIRE

	Page
1. Entre nous, P. A. Chiasson	255
2. Abbé Antoine Gaulin, par Jules Léger	256
3. Brin de généalogie. Les Landry, par Patrice Gallant, ptre	271
4. Saint-Grégoire, par Pierre-M. Hébert	274
5. Le monument Placide Gaudet	287
6. L'Histoire de ses ancêtres, par Céline Bourque	290
7. Voyages de Rameau de Saint-Père en Acadie 1860	303

Entre Nous

Une belle pierre tombale dans le cimetière de Shédiac indique désormais l'endroit où reposent les restes mortels de Placide Gaudet. Nous voulons exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont répondu à notre appel et qui ont donné généreusement pour la réalisation de ce projet. Nous croyons que ce geste que nous avons posé ensemble répare un manque inconcevable, qui était presque un outrage à la mémoire de cet homme à qui la généalogie et l'histoire acadiennes doivent tant. Quant à nous, c'est avec un cœur allégé, avec l'impression d'un devoir accompli, que nous avons vu ce monument enfin érigé.

Nous remercions de leur contribution à ce Cahier, M. Jules Léger, notre président, pour son étude intéressante sur l'abbé ANTOINE GAULIN, missionnaire canadien en Acadie après le traité d'Utretch, et le Père Pierre M. Hébert, cap. pour la suite de PAROISSES ACADIENNES DU QUEBEC. Cette fois il nous parle de SAINT-GREGOIRE DE NICOLET, la paroisse la plus acadienne du Québec avec Saint-Jacques L'Achigan. Le Père Patrice Gallant dans BRIN DE GENEALOGIE apporte dans la généalogie des Landry, la solution à un problème qui fut toujours un casse-tête pour les généalogistes.

Nous publions le mémoire de Céline Bourque sur ses ancêtres acadiens qui est d'un intérêt extraordinaire, à notre avis, par les scènes d'histoire qu'elle raconte de la Déportation et les aperçus qu'elle nous donne sur la vie et les moeurs des Acadiens d'autrefois.

Enfin, nous continuons le récit du VOYAGE DE RAMEAU EN ACADIE EN 1860. Cette fois, il nous fournit des données intéressantes sur la région du Cap-Sable.

Comme ce Cahier est le dernier de l'année 1972, le Président et les membres du Conseil d'administration de notre Société souhaitent à tous les membres un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Père Anselme Chiasson

ABBE ANTOINE GAULIN, 1710-1740: A biographical essay and his report of 1720(?).

by JULES LEGER

I INTRODUCTION

During the years 1710 to 1763, there were at least 68 missionaries who served in Acadia at one time or another. In research on these men, the author has already catalogued approximately eight hundred pertinent letters sent to or from forty-seven of them.

The purpose of this essay is to select one of these missionaries in the first half of that period and then explore the contents of the correspondence relating to him.

Abbé Antoine Gaulin has been chosen as the subject for this study.

After a brief survey of the sources consulted, biographical details will be given, first from published sources and then from unpublished ones.

Abbé Gaulin's undated Mission Report will then be presented and an attempt will be made to date it.

Finally, a few conclusions will be formulated.

II SOURCES

There are very few published sources on Abbé Gaulin. However, there are several unpublished ones.

The more readily available published sources are: Mgr. Cyprien Tanguay's *Répertoire Général du Clergé Canadien* (1893), Francis Parkman's *A Half-Century of Conflict* (1892), l'Abbé H. R. Casgrain's *Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions-Etrangères en Acadie — 1676-1762* (1897), R. P. L. Lejeune's *Tableaux Synoptiques de l'Histoire de l'Acadie* (1918), Placide Gaudet's *Le Grand Dérangement* (1922), Antoine Bernard's *Le Drame Acadien depuis 1604* (1936), and Robert Rumilly's *Histoire des Acadiens* (1955).

Of these, Casgrain offers the most information. In fact, he apparently read a good deal of Gaulin's correspondence. How-

ever, by the very scope of his work, only a few pages could be given to Gaulin and, of these, there are several lengthy quotations. Lejeune's main contribution was in pinpointing the periods during which Gaulin was in Pentagouët, Grand Pré and Port Royal. The other authors usually repeat a few minor details already given in Casgrain.

Numerous unpublished sources have been found on Abbé Gaulin between the years 1710 and 1740. Thus far, fifty-six letters to or from Gaulin were traced to the following collections: *Archives des Colonies, Série B: Lettres Envoyées, 1663-1789*; *Archives des Colonies, Série C11A: Correspondance Générale, Canada, 1540-1784*; *Archives des Colonies, Série C11B: Correspondance Générale, Ile Royale, 1712-1762*; *Archives des Colonies, Série C11D: Correspondance Générale, Acadie, 1603-1714*; *Archives de l'Archevêché de Québec*; *Archives Nationales, Série K: Monuments Historiques, 1540-1759*; *Archives du Séminaire de Québec*; *Public Record Office: Nova Scotia A, Correspondence, 1603-1840*; *Public Record Office: Nova Scotia B, Executive Council Minutes, 1720-1785*. These will hereafter be referred to as *Ser. B*; *Ser. C11A*; *Ser. C11B*; *Ser. C11D*; *A.A.Q.*; *Ser. K*; *A.S.Q.*; *N.S.A.*; and *N.S.B.*

III BIOGRAPHICAL DETAILS FROM PUBLISHED SOURCES

From the above mentioned published sources, the following is known about Abbé Gaulin. He was born April 17, 1674, in the parish of Sainte-Famille, Ile d'Orléans. His parents were François Gaulin and Marie Rocheron. He was sent to the Séminaire de Québec and was ordained a priest on December 21, 1697. Being judged remarkably virtuous, he exercised only a few months ministry in Québec before being sent to care for the Abénakis Indians at Panaskoué (Pentagouët) in present day Maine. Being responsible not only for the Abénakis of that area, but also for the Micmac Indians of Acadia, he travelled extensively. By 1702, he had already gone to Louisiana and returned to Pentagouët. He remained there until 1705. After the capture of Port Royal by the English in 1710, Abbé Gaulin appeared in that area the following year. In fact, in June 1711, the Abénakis leader, Baron de St. Castin, had led a group of his men from Pentagouët toward Port Royal. He was met by Abbé Gaulin, with two hundred of his Micmac Indians. At this time, an expedition of about one hundred English soldiers, stationed at Port Royal, were away from the fort. St. Castin and possibly, Gaulin, ambushed this expedition and killed or captured nearly seventy of them. The Castin-Gaulin forces then besieged the fort of Port Royal. But, although the English troops garrisoned at the fort were weakened by illness and shortage of supplies, the Indian assailants lacked the necessary artillery to make a breach in the fortifications.¹ There is little mention of Gaulin

after this, although it is known that he was periodically at Grand Pré between June 1725 and March 1730, and at Port Royal between May 1731 and May 1732. The last information reveals that he died March 6, 1740, at the Hotel-Dieu de Québec and was buried in the "Sainte-Famille" chapel at the Québec Cathedral.²

IV SUPPLEMENTARY BIOGRAPHICAL DETAILS FROM UNPUBLISHED SOURCES

From the unpublished sources studied for this essay, the following supplementary information has been discovered.

Antoine Gaulin was tonsured by Mgr. de Laval in the Cathédrale de Québec, December 3, 1695.³ From the same bishop and at the same place, he received the minor orders, March 17, 1696.⁴ It is also learnt that he was ordained by Mgr. de St. Vallier, in the Chapelle du Séminaire de Québec.⁵

After the fall of Port Royal in 1710, the correspondence about him or to him from France is quite voluminous and that until the year 1714. As a matter of fact, twenty-five of the fifty-six documents found are dated between 1710 and 1714. This is relatively easy to understand, since in Acadian history there was a great deal of activity during those five years.

In fact, in 1710, Port Royal was captured by the Nicholson-Vetch expedition. Then came the previously mentioned St. Castin-Gaulin siege of Port Royal, in 1711. During the next two years, the English were in control. The French and Acadians, while trying to make English consolidation difficult, also hoped that the future peace treaty would return Acadia to France. However, the Treaty of Utrecht, April 11, 1713, confirmed England in the possession of Acadia "selon ses anciennes limites" but gave to France Ile-Royale (present day Cape Breton) and Ile Saint-Jean (present day Prince Edward Island).

The new status of the Acadians can be judged from the following extracts of the Treaty of Utrecht. These are given in the original French, since they will be disputed later by England and France.

ART. XII Le Roi Très-chrétien fera remettre à la Reine de la Grande-Bretagne . . . la nouvelle E'cosse, autrement dite Acadie, en son entier, conformément à ses anciennes limites: comme aussi de la ville de Port-Royal, maintenant appelée Annapolis-royale, & généralement de tout ce qui dépend desdites terres & isles de ce pays-là, avec la souveraineté, propriété, possession & tous droits acquis par Traités ou autrement, que le Roi Très-chrétien, la Couronne de France ou ses sujets quelconques ont eus jusqu'à présent sur lesdites isles, terres, lieux & leurs habitants, ainsi que le Roi Très-chrétien cède & trans-

porte le tout à ladite Reine & à la Couronne de la Grande-Bretagne, & cela d'une manière & d'une forme si ample, qu'il ne sera pas permis à l'avenir aux sujets du Roi Très-chrétien d'exercer la pêche dans lesdites mers, baies, & autres endroits à trente lieues près des côtes de la nouvelle E'cosse, au sud-est, en commençant depuis l'isle appelée vulgairement de *Sable* inclusivement, & en tirant au sud-ouest.⁶

ART. XIII L'isle de Terre-neuve avec les isles adjacentes, appartiendra désormais & absolument à la Grande-Bretagne: . . . mais l'isle dite *Cap-Breton*, & toutes les autres quelconques situées dans l'embouchûre & dans le golfe de *Saint-Laurent*, demeureront à l'avenir à la France, avec l'entière faculté au Roi Très-chrétien d'y fortifier une ou plusieurs places.⁷

On June 23, 1713, Queen Anne made even a further concession. The nature of and reason for this concession are stated in her Instruction to Nicholson, which read:

Trusty and Well-beloved, We greet you Well! Whereas our Good Brother the Most Christian King hath at Our desire released from imprisonment on board His Gallies, such of His subjects as were detained there on account of their professing the Protestant religion, We being willing to show by some mark of Our Favour towards His subjects how kindly we take His compliance therein, have therefore thought fit hereby to Signifie Our Will and Pleasure to you that you permit and allow such of them as have any lands or Tenements in the places under your Government in *Acadie* and *Newfoundland*, that have been or are to be yielded to Us by Virtue of the late Treaty of Peace, and are Willing to continue our Subjects to retain and enjoy their said Lands and Tenements without any Lett of Molestation as fully and freely as other our Subjects do or may possess their Lands and Estates or to sell the same if they shall Chuse to remove elsewhere. And for so doing this shall be your Warrant. And so we bid you fare well. Given at our Court at *Kensington* the 23rd day of June 1713 in the twelfth Year of our Reign.⁸

This Treaty and the Nicholson instruction forced France to reassess its Acadian policies and future plans. Abbé Gaulin was to play a major role in these immediate plans and he would be instructed accordingly. France was definitely planning to retake *Acadia* when circumstances would permit. In the meantime, Gaulin's contribution to this French policy was meant to be fourfold:

1) Maintain the good will of the Indians and continually incite them against the English;

2) Continue to serve as direct Government supplier of munitions and supplies to the Indians;

3) Do every thing possible to encourage the Acadians to emigrate to Cape Breton;

4) Try to prevent any English consolidations, so as to facilitate a future French takeover.

In order to substantiate the above statements, only two most representative and valuable sources will be quoted. The first is the French King's instructions to Abbé Gaulin, dated March 30, 1711, that is the spring after the English capture of Port Royal. The second source is the French King's instructions to Abbé Gaulin, dated March 29, 1713, concerning Gaulin's future conduct, and that in the light of the soon to be signed Treaty of Utrecht.

The Instructions of March 30, 1711 read as follows:

L'instruction du Roy est que vous les (munitions and supplies) distribuiez a ces sauvages, et qui vous les Engagiez de faire la guerre a la garnison du Port Royal pour empescher qu'Elle n'y puisse faire de nouvelles fortifications, n'y former aucun Etablissement solide, cette guerre doit se fe(faire) par plusieurs petits partis, demaniere quil y en ayt toujours trois ou quatre a la fois en campagne pendant l'Eté et pendant l'hiver (guerrilla type tactics), il est necessaire pour cela que vous ayiez attention de faire la distribution des vivres et des munitions avec menagement, en sorte quelles puissent vous mener jusques a la fin de l'hiver que vous recevrez un nouveau secours qui sera plus considerable et qui sera suivy des forces suffisantes pour reprendre le fort Royal, Je suis persuadé que vostre Zele pour la Religion et vostre attachement pour le Service de Sa ma'té (note-worthy how the two are so closely associated) vous porteront a mettre tout en usage.⁹

By the lengthier instructions of March 29, 1713, the Abbé is informed that the King intends to establish at Ile Royale "une pesche sedentaire quoy quell ayt reservé pour Ses Sujets la Faculté de pescher Sur toutes les Costes de Terre neuve." The King was also preparing the transfer of the troops and population from Newfoundland to Ile Royale. He had no doubt that the Acadians would gladly come over to Ile Royale the following year. However, in order to insure the proposed establishment, "Jay fait remettre au Sr de St. Ovide trois barils de poudre et 500L de plomb et balles pour faire present pour ces Sauvages." Besides, "La gloire de Dieu est dabord interessée dans ces oeuvres et Ensuite la Seureté de l'Etablissement que Sa Maté Veut faire . . ." Gaulin was then told that top secrecy should surround these preparations. In fact, the Minister had sent similar instruc-

tions to Sr. Castin and to Père Félix Pain at Beaubassin. He also informed Gaulin that Père Félix "doit conférer Sur cette affaire avec les Peres Justinien et Bonnaventure auxquels je n'Ecrit point par la Crainte que Jay que ma lettre ne leur soit pas assez Seurement rendus . . ." Besides, Père Félix was instructed to go to visit Pères Justinien and Bonnaventure and discuss the instructions with them. Finally, Gaulin was told to do the same.¹⁰

During this period, 1710 to 1714, there are other questions to be studied or re-studied. Parenthetically and as an example, just one will be indicated here. Mention has already been made of the Castin-Gaulin siege of Port Royal in June, 1711. Now, what precisely had been the conduct of the Acadians living near the fort and who had already taken an oath of allegiance to England and its Crown? Bernard and Parkman give quite divergent interpretations of this same question. For example, Bernard writes: ". . . les cinquante-sept chefs de famille acadiens de la banlieu de Port-Royal, liés par leur serment de fidélité à la Couronne anglaise, assistent les bras croisés à une lutte qui ne sert, tout compte fait, qu'à rendre plus délicate leur situation de **French neutrals.**"¹¹ However, Parkman writes: "They broke their oath, rose against their new masters, and with their Indian friends, invested the fort to the number of five or six hundred,"¹² This question is still open to further study and there are many such questions in Acadian history.

It was stated above that Gaulin's contribution to the French policy was meant to be fourfold. Gaulin succeeded in the first two objectives, but failed in the last two.

As previously stated, the first objective was to maintain the goodwill of the Indians and incite them against the English. The second objective was to serve as direct Government supplier of munitions and supplies to the Indians. A perusal of the letters consulted reveals that the French government was pleased with the manner in which Gaulin contributed to attaining these two objectives.¹³

However, Gaulin was less successful in the other two objectives, namely to encourage the Acadians to emigrate to Cape Breton and to prevent any English consolidations, so as to facilitate a future French takeover. In fact, during the years immediately following the Treaty of Utrecht, there were claims by the English that they were leaving the Acadians free to leave, while the French governor at Louisbourg claimed that the English were obstructing the Acadian emigration. There seemed to be some truth to both claims. However, concerning this period, the following remarks by Bernard and Parkman are most enlightening:

Sur ces entrefaites, revinrent les délégués acadiens avec de mauvaises nouvelles du Cap-Breton, pays plus riche

en mines qu'en terre arable. L'enthousiasme tomba. Un second mouvement d'opinion, favorable au séjour en Acadie, gagna peu à peu tous les groupes.¹⁴ If they (the Acadians) had wished to emigrate, the English governor had no power to stop them. From Baye Verte, on the isthmus, they had frequent and easy communication with the French at Louisbourg, which the English did not and could not interrupt. They were armed and they far outnumbered the English garrison; while at a word they could bring to their aid the Micmac warriors, who had been taught to detest the English heretics as foes of God and man. To say that they wished to leave Acadia, but were prevented from doing so by a petty garrison at the other end of the province, so feeble that it would hardly hold Annapolis itself, is an unjust reproach upon a people who, though ignorant and weak of purpose, were not wanting in physical courage. The truth is that from this time to their forced expatriation in 1755, all the Acadians, except those of Annapolis and its immediate neighborhood, were free to go or stay at will.¹⁵

As stated, the French Government was very pleased with Gaulin's conduct. However, this eventually got him into trouble.

In fact, there is one last period in his life that should be considered. It was the period between October 11 and November 10, 1726. Apparently, Gaulin had finally been imprisoned by the Nova Scotian authorities and Lieutenant-Governor Armstrong contemplated banishing him to England. The Minutes of the Executive Council of Nova Scotia, for October 11, October 24, and November 10 are most enlightening. By themselves, these minutes speak eloquently enough.

For instance, during the meeting of October 11,

The Honrble Lt. Govr of the Province Laid before the Board a petition of Pere Gaulin's Who being come to make his submission to the Government Desired the advice and opinion of the Board Thereon.

The said Petition being Read & considered, The Board upon the consequence of the Whole. Resolved That if the said Monsr Gaulin would make ample submission & beg pardon for his past faults (for wch There were Evident proofs) Take the Oaths of fidelity to His Majesty King George & the Crown of Great Britain, never to intermeddle in the affairs of ye Government Either amongst The Indians or other Inhabitants (but in the Execution of his own Religious functions only) and find The Other Priests yt are permitted by the Government and ten or twelve of the Deputees to the Security for his future

behaviour, he should be forgiven for what is past & permitted to Remain as a missionary in The Province otherwise That ye Govrmt. would take other measures.

Order'd That This Minute be translated into french and communicated to the said Gauline (sic) which was done accordingly.¹⁶

On October 24, it was found that Gaulin could not raise the required bail, but that he was willing to "make his submission & begg pardon . . ." The following extracts reveal the Council's decision and especially the reasons for them.

Wherefore, & finding yt ye Inhabitants were also Desirous to have him Sett at Liberty, as Doubtless were Ye Indians, He (Armstrong) had Therefore in some measure alter'd his Resolution of sending him to Britain, least at this juncture it might not only impede The Inhabitants from taking The Oaths but perhaps also create some misunderstanding amongst both them and ye Indians, to the Disturbance of our present peace and quietness . . . the Governor Desired their advice whether . . . it not be more proper . . . to humour ye Inhabitants . . . to trust him once more . . .¹⁷

This occasioned some debate but finally Gaulin was set free.

A little more than two weeks later, November 10, Gaulin was back before the Executive Council meeting. In fact, the Council had been informed "That That Olde fellow Gaulin . . . spoke slightfully of the Government. . . ." After hearing the version of Mr. Adams, the accuser, Gaulin was called in before the Council to face his accuser. He maintained that Mr. Adams had "misunderstood him." The Council had Gaulin and Adams withdraw from the meeting, then they deliberated the case. They did not seem to believe Gaulin, but "not withstanding he was such a vile fellow, it would still be better . . . to continue him, Than either to Keep him in Prison or Banish him." And that was for the same reasons as given in the Council meeting of October 24. It was further decided, however, that Gaulin would be asked to solemnly swear he would "Act in all things Conform thereunto: Which he did accordingly as Upon file."¹⁸

It is not possible in this essay to summarize the content of all the Gaulin correspondence consulted. However, let us pass to a document that merits closer scrutiny.

V—GAULIN'S MISSION REPORT — AROUND 1720

One document of exceptional interest and value is "Relation de la mission du P. Antoine Gaulin dans le pays des Mikmaks et en Acadie, vers 1720."¹⁹ This twenty page report was sent around 1720 to a Monseigneur D'aguesseau, Chancelier de France.

Because of its content and character, it is deemed worthwhile to summarize it. It is an excellent example of the type of source material that can be found in the Acadian missionaries' correspondence. Such documents will prove valuable to historians, whether they be social, economic, religious, intellectual or constitutional historians.

Abbé Gaulin's report has a literary flavor all its own and reveals the Mikmak mentality that he had admittedly absorbed. In paraphrasing this report, an effort will be made to transmit some of this "flavor" without giving too lengthy quotations.

Gaulin was answering an express request for such a detailed description of his Mikmak mission. He would have preferred not to, "étant plus sauvage moy même que ceux dont la Divine Providence m'a chargé, et nullement propre à écrire." But, through obedience, he would answer. However, his style would be difficult to understand, since he was forced to write "à ma maniere Mikmak et sans aucuns arrangements." The Mikmaks were spread over the Acadian peninsula "trois cent Lieues." Cape Breton, presently called Isle Royale, "contient vingt Lieues." The Mikmaks were also spread all along the southern shore of the St. Lawrence River up to near Quebec. They were formerly very numerous and fought against all other tribes, even against the Eskimos of the Labrador coast. Some of these Eskimos were captured and there were several eskimo descendants among the Mikmaks. The Mikmaks drank only water until the Europeans arrived among them. But since then, they drank so much wine and especially "Leau de vie" that most had died. Besides, small pox and mumps, other European imports, dessimated their numbers.

Gaulin's main responsibility were the Mikmaks on the Acadian peninsula up to Baye Verte plus those on Ile Royale. His territory covered more than "350 Lieues de circuit" with a little more than 350 families spread all over in "les anciennes demeures . . . Petites Cabanes."

Some of these Mikmaks had been baptized by two priests from the Séminaire des Missions-Etrangères de Paris et de Québec. However, both died from exhaustion at an early age and without being able to instruct all the Mikmaks nor assemble them into one village as they had planned to do.

The previous missionaries served only two years before dying. Gaulin replaced them "il y a vingt huit ans" and baptized the rest of the Mikmaks.

Although born in primitive conditions, these Indians possessed a "bon et sain jugement." Although docile enough to be instructed, they were enlightened enough to think up numberless objections regarding the mysteries of religion. At first, these

seemed unbelievable to them, since they were not perceptible to the senses.

But with the help of divine grace they submitted their natural reasoning to evangelic faith, acknowledged the true God, instead of the Sun, which they adored as the good spirit and to which they offered presents, and instead of the Devil to whom they also made propitiatory offerings.

As regards rules of Christian morality it was easy to persuade them, since they already practiced many though from different motives. For example, theft was unknown to them, nothing was under lock or key, it seemed everything was held in common, lying was abhorred as much as theft, plurality of wives was quite rare. Those who had several were often considered "en quelque manière Comme Infame." Marriage infidelity was uncommon and, when it occurred, the participants usually separated immediately. Parents seemed to love their children even to excess.

Hospitality was very dear to them and charity was generally practiced. It was even a question of honor to assist the poor, especially if they were strangers. The Mikmaks proudly informed their friends of their hunting and fishing exploits, Hunting and fishing were, as ever, their two main occupations.

Being naturally very phlegmatic, one rarely saw them angry. They were not inclined to angry outbursts like Europeans. The angrier they got, "plus ils parlent bas bas, (sic) et moins ils parlent avec chaleur." They rarely argued, except when intoxicated. When they had the chance, they often got drunk precisely so that they could vent their anger or insult their offenders.

All these indispositions had made it easy for them to practice, through religious motives, virtues which before were naturally motivated.

Since all were baptized they were submissive to all Church regulations, faithful to come to be married, sometimes "de Quatre vingt Lieües ou cent Lieües." They also came from similar distances to bring newborn children for baptism. They assiduously received the Sacraments, especially Penance and Eucharist. Before leaving this Fall, some came from "Quatre vingt Lieües" distance especially to receive the sacraments. Since they were so assiduous, it allowed Gaulin to mortify them by making them wait, "rien ne Leur étant plus sensible." If perchance they were "delayed" they sought help from anyone who they thought might be able to influence him into granting them the sacraments.

If they were guilty of more serious public offences, Gaulin would oblige them to stay at the door of the church, to make up for the scandal. To them, that seemed little punishment compared

to being refused the sacraments. Also, if someone had been away from the sacraments for some time and felt the need to confess, they came to him, plainly stated their misdeeds, inquired when they could be admitted to the sacraments, and what penance they could do in the meantime.

They faithfully observed Feast days and Sundays. In each "canton," a person was responsible for publicly leading them in morning, noon and evening prayers.

When he was at the mission (in fact he was often absent) mass was said at sunrise and everyone attended. The mass was followed by prayer and a few seasonal hymns or motets. Then everyone went about their business, hunting, fishing, or whatever. The girls were sent home, the boys remained to learn to serve mass. After sunset, night prayer was recited in common in the chapel. After a short exhortation, all gathered in a large "cabane" to learn some church songs. Then all went to their respective "cabanes" where the head of the family lead the prayers. When ready for bed, everyone made a short visit to the Blessed Sacrament in the chapel. Usually they went two or three together, and always, if they were girls. Girls did not go out alone after night prayers. If one was alone in a "cabane" she would call a neighboring girl to go out with her. Girls never left the village without notifying the missionary. Every Saturday, there were Litanies of the Blessed Virgin Mary, plus antiphons and hymns, Her statue having been exposed on the altar, at the end of night prayers. Sundays and feast days, holy water was blessed, High mass sung, afternoon's vespers sung, and instructions given in the evening. Then Benediction of the Blessed Sacrament was held after night prayers.

"A la Fete Dieu," the procession of the Blessed Sacrament was made as decorously as feasible with those poor Mikmaks. The same was done at the feast of the Assumption.

The main difference in all those ceremonies (which seemed to include the mass) was that all prayers and chants were in the Mikmak language since it was impossible to teach them a foreign tongue. In that, Gaulin followed the same procedure as his predecessors. He devised a character system to help them learn. With these characters they taught one another the prayers, catechism, and church songs. That proved of great help to Abbé Gaulin. Although they did not have books, they retained well what was taught them. Since they were pleased and proud to teach one another, when Gaulin visited them, he found them well instructed, even in the most remote areas.

The saddest thing for Gaulin was when he was not able to assist them in their dying moments. In such cases he offered himself in oblation and expiation to the Father of Mercy who knew the desire and zeal of their souls. When able to attend a

dying Mikmak, he administered the sacraments and presided at the burial ceremonies with all due solemnity. The Mikmaks had quite beautiful voices, especially the women, who sang to perfection. Separated from the men during religious ceremonies, they alternated with the men's choir. On such occasions, the blending of the women's voices was exceptional.

It was practically impossible for the Mikmaks to observe the days of abstinence and lent, since they were vagabonds and since their food was often obtained day by day. Nonetheless, some did observe abstinence as much as possible. If they could ever be assembled in one village, as hoped, they would have enough grain and fish to sustain themselves. That was also the reason why they chose "La Rivière D'artigoniesche" as a village site. The river crossed part of Acadia and drained into the St. Lawrence River about 12 miles northwest of the present day Canso strait. At high tide, boats of 40 and 50 tons could go up the river as far as 6 miles but some difficulty was encountered with the sand bars. Further up the river for about 30 miles there were several small tributaries. This area was also very good land, easily arable if it were cleared. At that time, it was covered with large and tall trees, some as large as "six brasses" in circumference. The terrain was also stone-free. The abundant grass led one to believe that grain would grow well. The little corn, peas, beans and cabbage recently sown by the Indians grew well. Unfortunately, those Indians were not "defricheurs." If the French could help them by cutting the bigger trees and furnish them with proper farming implements, they would soon be able to provide for themselves. This would facilitate their education and would allow the missionaries to live among them, without burdening them needlessly.

In fact, Gaulin had often tried to gather the Indians in a single village and thought the only way to do it would be by building a church with a resident missionary. Both the home government and the Bishop of Quebec annually encouraged him to do this. During one year, he had saved money and gathered materials with which to build. But all was taken by the English. He was left with only the clothes on his back. On that occasion, he lost 7,000 livres. The following year he tried again, but again lost another 5,000 livres to the English. (Such treatment is surprising at first sight, but internal criticism of this text would seem to indicate that this happened in 1711 and 1712 which would be right after the Castin-Gaulin siege of Port Royal. In such a case, the war was still on and the English were possibly taking revenge for his actions.) To pay his debts, Gaulin had to sell the little holdings he had in Canada. The poor Indians kept after him to make another effort. With the help of friends, he had finally built the chapel "l'année dernière" but was still without a chalice or ciborium, had only a 28 year old chasuble,

a 16 year old alb, windows without glass, doors without hinges nor latches. When he left the mission, there were 120, "six-vingt," families.

The usefulness of these Indians was well known. They kept the English in check after the fall of Acadia. With 40 men they defeated 100 armed men at the garrison. They captured more than 20 English craft. They thus prevented any other English settlements. So far they had not accepted any treaties with the English. Nonetheless, Gaulin did not believe the Court was sufficiently aware of their usefulness.

With a little help most of the Indians would be assembled and be available for service. They would need some farming implements because they only had "des especes de boyaux de bois" with which to till the soil. They would need 3 or 4 boats to go to the Madeleine Islands and Ile St. Jean. There they could hunt seals and walruses, and, in the autumn, fish cod for winter provisions. "Ce seroit des troupes toujours prêtre sans qu'il en Coutât rien pour les entretiens."

Such was the state of Gaulin's mission when he left it. Had he not been ordered to make such a report, he would not have done so "vû Le peu d'arrangement que j'y ai observé toutes Les articles étant sans Liaison et presque sans raisonnement et en fin tel qu'un Pauvre Mikmak Les peut débiter." He hoped that the Court would give thought to his report. However, he humbly criticized the religious laxity of the same Court "dont La Religion (permettez moy de le dire) ne fait pas Le plus solide fondement." If there was any indication that the Court were well disposed to his requests, he wished to be notified "sans que cela paroisse" and he would immediately go to France and plead the poor Indians' case.

It seemed useless to ask for another building. A few months ago, a few of his Indians had gone fishing up the Antigonish River and found several small "cabanes." Through curiosity, they wanted to enter them, but accidentally one rifle was fired. This frightened the dwellers who fled to the woods. Only four could be stopped and only one woman could be brought back.

Gaulin had kept her in his house where she remained when he left. Until then it had been impossible to learn anything from her since she spoke a language none of the Mikmaks understood.

Finally, with all due respects, Gaulin signed his report.

VI DATING THIS REPORT — FEBRUARY-MARCH 1726?

It will be noted that the previous report is not precisely dated. The folio (K 1232, pièce no. 4) in the Archives Nationales has the indication "vers 1720." However, with the supplementary

information found on Abbé Gaulin and by internal criticism of the report itself, it seems possible to date it quite precisely.

In fact, there are several "leads" in the report. For instance, Gaulin said he was sent "il y a 28 ans." He was ordained December 21, 1697. He spent a few months in Quebec before being sent to Acadia. Therefore, February-March, 1726 could be about exactly "il y a 28 ans."

Another "lead" is the phrase "cette automne." Gaulin used that expression when referring to the captive Indian woman. This seems to check out. In fact, Gaulin was periodically away to Grand Pré between October 1725 and October 1726. But when he wrote his report, was it still autumn 1725, therefore not yet 28 years since being sent, or was it winter, early 1726, at which time it would have been 28 years since being sent and at which time he could still refer to autumn 1725 as "cette automne?" Around February-March 1726 would again seem the most plausible date for this report. It is true that Gaulin could have written the report in spring or summer 1726, which would still be "il y a 28 ans." But referring to autumn 1725 as "cette automne" would then become less likely since it would have been further removed. He would probably have used the expression "l'automne passé."

Then again, when Gaulin stated that his Mikmaks had accepted "jusqu'à présent aucun traité," we have another lead." In fact, in 1725, some Anglo-Indian treaties had been signed with the Abénakis for instance, and approaches had been made to entice the Mikmaks. Gaulin's remark would be very normal in early 1726.

February-March 1726 would also fit in with another "lead." It is noteworthy that Gaulin, in referring to his chapel, stated: "Je l'ay fait achever l'année derniere." In February-March 1726, "l'année derniere" would be 1725. If it were finished in 1725, the home government could have been informed of it in 1726 and in writing back to Canada in 1726 or 1727, would likely refer to the completed church. In fact, in a letter dated June 10, 1727, the home government does express satisfaction at learning that the church and presbytery for the Mikmaks is finished.

So many reasons why it seems reasonable to venture a quite precise date of February-March 1726, for Abbé Gaulin's report. Evidently, it is hoped that other correspondence will be found to confirm this date, correct it or even make it more precise.

VI CONCLUSIONS

The correspondence relating to the Acadian Missionaries between 1710 and 1763 contains many historical treasures. This

essay has tried to bring some of them to light. For historical research, such correspondence offers many other possibilities.

As regards this brief survey of some of Gaulin's correspondence, it sheds light in several areas.

For instance, it allows a better understanding of Acadian missionary life and activity during this period. It offers a revealing description of Mikmak life and customs.

Besides that, however, it reveals a major preoccupation of the French government to prevent a consolidation of English possession of Acadia.

The eventual emigration of the Mikmaks to Cape Breton, the abortive attempts to effect Acadian emigration to the same place, the fomenting of Anglo-Indian enmity, the missionary serving as direct supplier between France and the Mikmaks, the religious-political loyalty of this particular missionary to the French Crown, are all part of the Acadian scene.

Although the twentieth century reader may be surprised at such policies and developments, they are often understandable in their eighteenth-century context.

Further research into the correspondence relating to the Acadian missionaries of this period promises to be enlightening and fascinating.

FOOTNOTES

- 1—Antoine Bernard, *Le Drame Acadien depuis 1604* (Montréal: Les Clercs de Saint-Viateur, 1936), p. 243. Hereafter referred to as Bernard, *op. cit.*
- 2—Passim, in the published sources listed supra, p. 1.
- 3—A.A.Q., p. 576.
- 4—Ibid.
- 5—Ibid., pp. 801-802.
- 6—Guy Frégault et Marcel Trudel, *Histoire du Canada par les textes* (2 vols., ed. revue et augmentée; Montréal: Fides, 1963), I, 64-65.
- 7—Ibid.
- 8—N.S.A., v. IV, p. 97.
- 9—Ser. B. v. 33, f. 42.
- 10—Ibid., v. 35, ff. 259-261.
- 11—Bernard, *op. cit.*, p. 243.
- 12—Francis Parkman, *A Half-Century of Conflict* (2 vol., re-issue of 1892 original: Toronto: George N. Morang & Co. Ltd., 1906), I, 191. Hereafter referred to as Parkman, *op. cit.*
- 13—In this regard see especially Ser. B., v. 34, ff. 111½-113—Ministre à Sr Gaulin, (22 juin 1712), and *Ibid.*, v. 36, ff. 444-447—Ministre à l'Abbé Gaulin (23 mars 1714).
- 14—Bernard, *op. cit.*, p. 253.
- 15—Parkman, *op. cit.*, I, 196-197.
- 16—N.S.B., v. I, pp. 96-97.
- 17—Ibid., p. 99.
- 18—Ibid., pp. 104-108.
- 19—Ser. K, 1232, pièce 4.

BRIN DE GÉNÉALOGIE

Premières familles de Landry en Acadie

Le recensement de Port-Royal, 1671, fait mention de René Landry, époux de Perrine Bourg, et d'Antoinette Landry, épouse d'Antoine Bourg. René et Antoinette Landry étaient frère et soeur. La dispense de parenté accordée à Charles Belliveau et à Marguerite Granger, mariés à Port-Royal le 3 novembre 1717, nous en fournit la preuve (Voir tableau I).

Aux recensements de Port-Royal de 1679 et 1686, nous trouvons un autre René Landry marié avec Marie Bernard. Ces deux René étaient-ils de la même famille? C'est la question que les généalogistes se sont posée et qui est demeurée sans réponse satisfaisante. Plusieurs ont prétendu, sans aucune preuve d'ailleurs, qu'il s'agissait du père et du fils; René, l'époux de Marie Bernard, serait le fils de René, l'époux de Perrine Bourg.

René Landry, l'époux de Perrine Bourg, d'après le recensement de 1671, serait né vers 1818; l'autre René avait 52 ans en 1686, donc né vers 1634; il n'y aurait eu que 16 ans entre le père et le fils. René, l'époux de Perrine Bourg, est dit "l'aîné," l'autre est dit "le jeune"; si le premier avait été le père du second, il aurait été indiqué comme tel. A noter également le fait que René Landry est dit "l'aîné" au recensement de 1671, ce qui laisse entendre qu'il y avait à Port-Royal, à la même date, un autre René Landry, même si ce recensement n'en fait pas mention.

Les dispenses de parenté accordées à Joseph Dupuis et Marie-Anne Brun, le 25 janvier 1740, et à François Brun et Madeleine Dupuis le 24 octobre 1735, nous donnent la preuve que les deux René étaient frères (Voir tableaux II et III).

Il arrivait assez souvent, à cette époque, que le même prénom était donné deux fois dans la même famille; le premier était dit "l'aîné", le second, "le jeune" ou "le cadet". Au recensement de 1671 nous trouvons dans la famille Landry, ces deux René; dans la famille de Pierre Comeau et de Rose Bayole, Pierre l'aîné marié avec Jeanne Bourg, Pierre le jeune, marié avec Jeanne Bourgeois, Jean l'aîné marié avec Françoise Hébert, Jean le jeune marié avec Catherine Babin; dans la famille de Denis Godet et de Martine Gautier, Pierre l'aîné marié avec Anne Blanchard, Pierre le jeune marié avec Marie Blanchard; dans

la famille de Pierre Thibodeau et de Jeanne Thériot, Pierre l'aîné marié avec Anne Bourg, Pierre le jeune marié avec Marie-Anne Aucoin.

-1-

Charles Belliveau	{	Jean Belliveau	{	Jean Belliveau	{	Antoine Belliveau
				Jeanne Bourg	{	Andrée Guyon
Gr Pré 3-11-1717 4-4 c.	{	Madeleine Melanson	{	Charles Melanson	{	Antoine Bourg
				Marie Dugas	{	<u>Antoinette Landry</u>
Marguerite Granger	{	René Granger	{	Laurent Granger	{	Abraham Dugas
				Marie Landry	{	Marguerite Doucet
Marguerite Thériot	{	Bonaventure Thériot	{	Jean Thériot	{	<u>René Landry</u>
				Jeanne Boudrot	{	Perrine Bourg
						Perrine "Rau"
						Michel Boudrot
						Michelle Aucoin

N.-B. René époux de Perrine Bourg et Antoinette Landry, frère et soeur

-2-

Joseph Dupuis	{	Jean Dupuis	{	Martin Dupuis	{	<u>René Landry</u>
				Marie Landry	{	Marie Bernard
mariage P-Royal 25-1-1740 4-4 d.c.	{	Anne Richard	{	Alexandre Richard	{	Michel Richard
				Isabelle Petitpas	{	Madeleine Blanchard
Marie-Anne Brun	{	Antoine Brun	{	Sébastien Brun	{	Claude Petitpas
				Huguette Bourg	{	Catherine Bugaret
						Vincent Brun
						Renée Bro
						Antoine Bourg
						<u>Antoinette Landry</u>
						Pierre Comeau
						Rose Bayole
						Jacques Bourgeois
						Jeanne Trahan

N.-B. René Landry, époux de Marie Bernard et Antoinette Landry, frère et soeur

-3-

François Brun	Antoine Brun	{ Sébastien Brun	{ Vincent Brun Renée Bro
		{ Huguette Bourg	{ Antoine Bourg Antoinette Landry
P-Royal 24-10-1735 (4-4 c)	Françoise Comeau	{ Pierre Comeau	{ Pierre Comeau Rose Bayole
		{ Jeanne Bourgeois	{ Jacques Bourgeois Jeanne Trahan
Madeleine Dupuis	Jean Dupuis	{ Martin Dupuis	{ René Landry
		{ Marie Landry	{ Marie Bernard
	Marguerite (Anne) Richard	{ Alexandre Richard	{ Michel Richard Madeleine Blanchard
		{ Isabelle Petitpas	{ Claude Petitpas Catherine Bugaret

N.-B. René Landry époux de Marie Bernard et Antoinette Landry, frère et soeur

NOUVEAUX MEMBRES

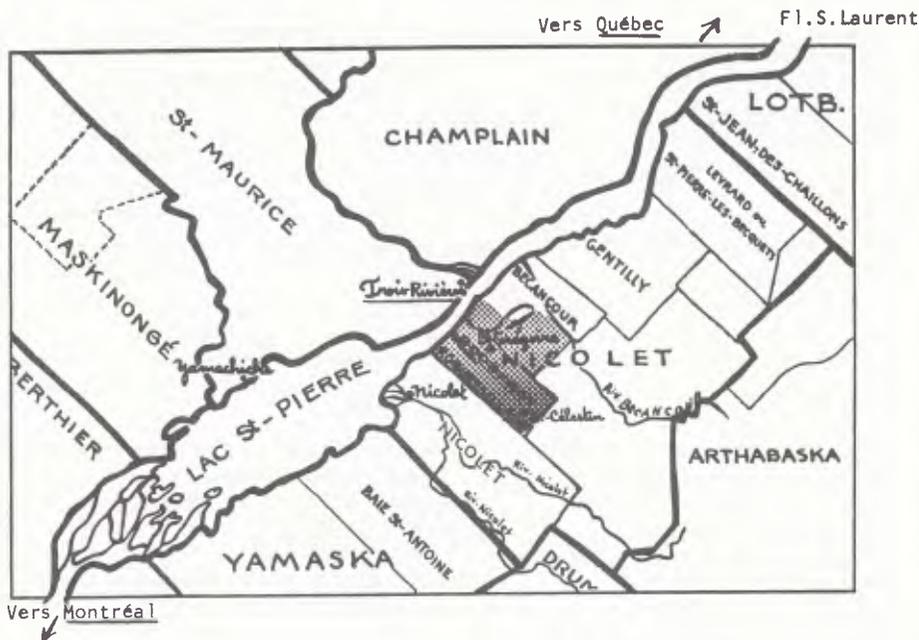
559	Mrs. Irene Audet Di Battista	7 Southwood Rd., Enfield, Conn.	06082
560	Rév. Jacques Monet, s.j.	175 rue Stewart, Ottawa	2
561	Mme Lucienne LeBlanc	Borthélo, 56 Le Palais, France	
562	M. Aimé Gagnon	R.R. 4, Grand-Sault, N.-B.	
563	St. Martin's Parish Library	St. Martinville, La.	
564	Rév. F. J. Melanson	Box 4, R.R. 2, Head Chezzetcook, N. S.	
565	Radio-Canada	Moncton, N.-B.	
566	Mr. Hamilton Baird	191 Bonaccord, Moncton, N.-B.	
567	Mme Marcelle Bélanger-Violette	42 rue Violette, Van Buren, Me.	04785
568	Mlle Carole Martin	170 est rue Laurier, ch. 313 Université d'Ottawa, Ottawa	
569	Sister Mary Carmen Theriault	605 Stevens Ave., Portland, Maine	04103
570	Emery Hébert	36 Anne, Moncton	
571	Marine Leland	66 Massasoit St., Northampton, Mass.	01060
572	Rév. Joseph E. Sulnier, F.M.S.L.	Salem End Rd & Gages St., Framingham, Mass.	01700
573	Dr. N.E.S. Griffiths	Dept. of History, Carleton Univ. Ottawa	
574	J. Augustin Bastarache	572 Blough St., Arvida, P. Q.	
575	Sr Rose de Lima Gaudet, cnd.	C.P. 10, Havre Aubert, P. Q.	
576	M. Maurice Melanson	C.P. 3A, RR1, Robichaud, N.-B.	
577	Prof. George Stanley	Frosty Hollow, RR1, Sackville, N. B.	
578	Paul Lirette, 117 Lister	Moncton, N.-B.	
579	Rev. John L. Moran	Box 6068, Portsmouth, Virginia	23703

Les paroisses acadiennes du Québec (suite)

SAINT-GREGOIRE

(ville de BECANCOUR, comté et dioc. de NICOLET)

par PIERRE-MAURICE HEBERT



Explication de la carte: La partie ombragée indique la paroisse Saint-Grégoire comprenant les fiefs et seigneuries: Bécancour (Bruyère), Godefroy et Rocquetaillade. Sur la rive sud du fleuve, les fiefs et seigneuries sont indiqués, en plus des comtés.

La rivière Marguerite traverse le fief Godefroy pour aller se jeter dans le fleuve.

Le lac Saint-Paul, dans la seigneurie de Bécancour se déverse vers le fleuve par la rivière Godefroy.

(Carte publiée avec l'obligeance des Soeurs de l'Assomption, de Nicolet)

Saint-Grégoire est une "nouvelle Acadie" du Québec, en face de Trois-Rivières, de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent. Son premier historien, Alfred Désilets, nous dit: "Ce sont les déportés de la Nouvelle-Ecosse qui ont fondé la belle paroisse de Saint-Grégoire".

Ce n'est pas le moment d'écrire ici une histoire détaillée de cette fondation acadienne. Je veux simplement donner un aperçu concis et synthétique d'une autre colonie acadienne (ou "Cadie" selon l'expression des historiens québécois). La présente tranche s'inscrit donc dans la ligne des trois précédentes, — dépassant peut-être un peu leur dimension, à cause de l'importance exceptionnelle de cette Cadie² de Nicolet-Bécancour.

LE TERRITOIRE

Même avant le retour des "déportés" dont parle Alfred Désilets, on trouvait des Acadiens sur le territoire devenu aujourd'hui Saint-Grégoire de Bécancour. Ces Acadiens avaient fui l'Acadie, évitant ainsi la déportation, pour venir se réfugier à cet endroit, — qu'ils connaissaient déjà. En effet, les premiers missionnaires de l'Acadie étaient des Récollets, les mêmes fils de saint François qui desservaient Trois-Rivières, Bécancour et Nicolet³. Les Jésuites La Chasse et Gounon ont également desservi les deux territoires⁴.

De plus, les Acadiens étaient en relation avec les Abénakis de Bécancour puisque le territoire de ceux-ci s'étendait jusqu'à la Baie Française (Baie de Fundy)⁵. Il est souvent question de groupes d'Abénakis prêtant main-forte aux Acadiens de Saint-Jean, Beauséjour et même plus avant dans l'Acadie⁶. Ils avaient un ennemi commun: l'Anglais. Les Acadiens se trouvaient donc en sécurité à Bécancour⁷.

Bécancour offrait aussi un vaste territoire non défriché où abondaient le gibier et le poisson. Pour des fugitifs qui avaient besoin d'un secours immédiat, l'endroit était donc attirant. D'autant plus que beaucoup d'Acadiens n'avaient pas l'intention de s'installer à demeure sur des terres: ils cherchaient un secours transitoire, en attendant de pouvoir retourner dans leur pays⁸. Ce n'est que plus tard, après avoir constaté l'impossibilité de ce retour, qu'ils se sont définitivement "installés" dans la région de Bécancour. Cette région, facile d'accès, devait devenir un lieu de prédilection des Acadiens.

La seigneurie de Bécancour se trouve juste en face de Trois-Rivières, sur la rive opposée du fleuve Saint-Laurent. La partie sud-est du lac Saint-Paul, dans cette seigneurie, n'était pas encore exploitée. C'est dans cette partie, où les Abénakis avaient leur "mission", que les Acadiens s'établirent, se dirigeant ensuite vers Nicolet⁹.

En allant vers la rivière Nicolet, on trouvait en effet un grand territoire inoccupé mais relevant de la paroisse de Nicolet. Ce territoire comprenait la seigneurie Godefroy, subdivisée progressivement: Tonnancour, Rocquetaillade. Après que les terres furent prises au lac Saint-Paul, c'est donc vers Nicolet que les

Acadiens pouvaient trouver d'autres terrains. Un village prit alors forme entre le lac Saint-Paul et la rivière Marguerite, le village Godefroy ou Sainte-Marguerite. Un chemin relia bientôt l'église de Bécancour à l'église de Nicolet¹⁰. Il traversait la seigneurie Godefroy où était ce village, futur Saint-Grégoire. De chaque côté de ce village, deux agglomérations d'Acadiens avaient pris forme: celle du lac Saint-Paul, première et plus considérable; celle du "Bois des Acadiens", dans les limites de Nicolet — qu'on appelait aussi "Village des Acadiens"¹¹.

En 1760, Trois-Rivières avait une population de 586 personnes. Bécancour, fondé depuis 1716, comptait 353 personnes. Nicolet fondé dans le même temps, avait une population de 268¹². Entre ces deux populations surgira la puissante paroisse de Saint-Grégoire. Elle surpassera vite la paroisse de Bécancour et sera un puissant atout pour Nicolet, appelée à devenir une grande capitale¹³.

Dans la seigneurie de Godefroy, quelques rares terrains avaient été concédés à des **Canadiens, auparavant**, mais à peine défrichés¹⁴. On a cité déjà le territoire de **Tonnancour**¹⁵. Au bout de ce terrain, s'avance la "Pointe-aux-Sables": on appellera de ce nom la colonie acadienne, parce qu'une desserte de Nicolet s'y trouvait à l'intention des Acadiens. Aujourd'hui, "Pointe-aux-Sables" est le Port Saint-François¹⁶.

Si on parle, aussi souvent de Nicolet que de Bécancour, à propos de la fondation de Saint-Grégoire, c'est justement parce que ses premiers habitants furent desservis, autant par Nicolet que par Bécancour¹⁷. Cette dernière paroisse a exercé davantage d'influence sur les Acadiens, au début, à cause de leur proximité avec l'église¹⁸. Mais Nicolet a exercé par la suite, de plus en plus d'influence, pour trois raisons principales: premièrement parce que les Acadiens durent trouver de nouvelles terres plus de son côté que du côté de Bécancour, ce qui amena vers elle l'expansion de la colonie. Deuxièmement, il y avait un obstacle pour aller à l'église de Bécancour: la puissante et large rivière du même nom qu'il fallait traverser en canot¹⁹. Troisièmement, Nicolet s'affirmait de plus en plus comme centre économique et culturel. Sa très longue rivière, divisée en deux branches, s'étendait loin à l'intérieur des terres. Près de son embouchure, un port bien connu favorisera le commerce avec les places riveraines du Saint-Laurent²⁰. Et l'église était du côté des Acadiens (depuis 1784), de sorte que, ils n'avaient pas besoin de traverser la rivière²¹. Aussi, le premier curé de Saint-Grégoire fut-il le curé même de Nicolet, qui pouvait cumuler le soin des deux cures²².

Aujourd'hui, par contre, on peut dire que Saint-Grégoire appartient davantage à Bécancour, parce que son territoire est inclus dans la vaste **Ville de Bécancour**, dernièrement fondée en vue d'un grand centre industriel. L'immense pont qui enjambe

le fleuve Saint-Laurent à partir de Trois-Rivières aboutit au coeur même de Saint-Grégoire²³, — ce qui, dans les années à venir, devrait favoriser un grand développement urbain à cet endroit.

L'ARRIVÉE DES ACADIENS

Les Acadiens se retrouvaient à Trois-Rivières, même s'ils n'y avaient pas domicile²⁴. Cette ville était moins congestionnée que Québec, où sévissaient d'ailleurs, à l'époque, des épidémies et des famines²⁵. C'est à Trois-Rivières qu'était le grand centre de communication entre Québec et Montréal. Là étaient le gouvernement du district, l'hôpital, les écoles, l'armée, le clergé, les religieux, l'industrie (chantiers maritimes, métallurgie . . .). Là venaient les parents, les amis . . . Là se trouvaient les principaux registres civils, judiciaires, religieux . . . C'est là qu'était la grande affluence des gens de la région. C'est là qu'on se rencontrait, qu'on faisait des affaires²⁶. Aussi les Acadiens y venaient-ils pour retrouver des membres de leur famille dispersée par la guerre et les déportations. Ils y venaient chercher des renseignements et de l'aide²⁷.

Ils savaient que beaucoup de leurs frères acadiens se trouvaient dans les alentours: Pointe-du-Lac, Yamachiche, Maskinongé, N.-D. du Cap, Champlain . . . Ils savaient qu'une importante colonie des leurs se formait de l'autre côté du fleuve, à Bécancour. On n'avait qu'à s'engager dans la rivière Godefroy pour atteindre le lac Saint-Paul où étaient les Acadiens.

Plusieurs vinrent à Bécancour directement par voie d'eau. On sait comment les Acadiens étaient habiles à se fabriquer des embarcations²⁸. D'autres vinrent par l'intérieur des terres, par exemple, en suivant la rivière Nicolet. M. Alfred Désilets en parle, en racontant, à l'instar de plusieurs historiens, l'odyssée de la famille Hébert.

On distingue trois arrivages successifs dans la région de Bécancour-Nicolet, s'échelonnant sur les années 1758, 1764 et 1767. Voici un bref aperçu de ces arrivages d'Acadiens qui s'établirent, soit le long du fleuve, soit au lac Saint-Paul, soit entre la rivière Godefroy et la rivière Marguerite, soit vers le "Bois des Acadiens"²⁹.

Le **premier groupe** vint avec la première vague des 2,000 dont nous avons déjà parlé à propos des "Cadiens" de Québec³⁰. Ce groupe était formé des Acadiens qui avaient fui devant l'agression de Lawrence dans l'isthme de Chignectou en 1750. Capturés à la suite de la prise du fort Beauséjour, quelques-uns s'étaient enfuis. D'autres avaient évité la déportation de 1755 à cet endroit. D'autres encore avaient échappé aux razzias de Monckton, en 1755, dans la région qui porte aujourd'hui son nom.

M. l'abbé Le Guerne s'était chargé de rassembler tous ces malheureux dans la région de Cocagne. Il plaïda leur cause auprès du gouvernement de Québec³¹. Lui-même, nommé curé de Saint-François de l'île d'Orléans au début de 1758, après le désastre de l'Acadie, pouvait efficacement les acheminer vers différents endroits qu'il connaissait le long du fleuve. N'oublions pas que l'abbé Le Guerne était "curé de l'Acadie et Vicaire général de Mgr l'Evêque de Québec"³². Il avait donc une certaine influence.

Un deuxième groupe a fait beaucoup parler de lui: c'est le groupe dont faisaient partie les Bergeron acadiens qui ont d'ailleurs exercé un certain leadership dans l'établissement au fief Godefroy. On trouve différents récits du long et courageux exode de ce groupe, parti de la Rivière Saint-Jean (sur la Baie Française en Acadie) pour se rendre au Canada. Il aboutit à Cacouna, ensuite à l'île d'Orléans et finalement à Bécancour-Godefroy. On peut lire cette intéressante histoire dans Rameau et dans Bona Arseneault³³. Le Père Adrien Bergeron s.s.s. a raconté lui-même l'histoire des Bergeron acadiens, ses ancêtres, dans les *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-Française*³⁴. Ses cousins, les curés Wilfrid et Arthur Bergeron ont également parlé des péripéties de leur famille et des Acadiens qui l'accompagnaient³⁵. Le contrat de concession de terre à Pierre Bergeron au lac Saint-Paul, le 18 octobre 1764, se trouve aux Archives judiciaires de Trois-Rivières³⁶.

Le troisième groupe d'Acadiens immigrés à Bécancour-Godefroy (c'est le plus nombreux) est celui des déportés de 1755 revenus au pays par bateau ou à pied, à partir de 1766-67³⁷, avec la permission du Gouverneur de Québec. Mgr Louis Richard donne les noms de ces nombreux Acadiens³⁸.

Plusieurs familles, nouvellement arrivées, venaient à l'église pour faire réhabiliter des baptêmes et des mariages³⁹. C'est un trait caractéristique de ce troisième groupe d'Acadiens. Durant leurs douze années d'exil, la "para-liturgie" catholique les avait gardés ensemble⁴⁰. Ils s'étaient mariés entre eux le plus tôt possible et s'étaient remariés, aussitôt leur conjoint mort, pour "se protéger mutuellement et garder leur honneur" nous dit Mgr Richard⁴¹.

VILLAGE SAINTE-MARGUERITE

C'est en 1764 que les Acadiens ont pu obtenir des titres sur les terres de Bécancour. Ils ont été acquis de "Mr Charles Le Gardeur Ecuyer, Sieur de Montesson, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur propriétaire du fief Bécancour"⁴², au conditions habituelles de redevance à cette époque⁴³.

En 1767 d'autres terres étaient octroyées, soit par le seigneur Michel Le Gardeur de Montesson⁴⁴, soit par Joseph Godefroy, seigneur du fief Godefroy⁴⁵.

Peu à peu le **village se forma** et différents rangs et quartiers furent constitués, prenant des noms qui évoquaient très souvent l'Acadie d'autrefois.

Nous avons vu comment le territoire de L'Acadie (de la Vallée du Richelieu) a pris plusieurs noms au cours de son histoire⁴⁶. Il en fut ainsi du territoire de Saint-Grégoire qui est aujourd'hui dans la **Ville Bécancour**. Ainsi va la vie . . . Avant que ne se perde l'histoire de ces premières appellations — (qui sait si, avant l'occupation française, des dizaines d'autres noms — perdus — n'ont pas été donnés aussi à ce territoire) — nous allons les consigner ici, car elles reflètent l'histoire des premiers Acadiens de cette région.

Nous avons déjà mentionné "Godefroy" (on disait "Village Godefroy"), "Tonnancour", "Pointe-aux-Sables", "Bois des Acadiens", "Village des Acadiens", "Lac Saint-Paul" . . . Nous n'avons pas encore parlé de "Village Sainte-Marguerite".

Pourtant c'est ce nom surtout qui a prévalu, durant un quart de siècle, parallèlement à "Village Godefroy", pour désigner la "Cadie" en face de Trois-Rivières⁴⁷, jusqu'à l'appellation officielle de "Saint-Grégoire", nom qui fut imposé finalement par l'évêque de Québec en 1802.

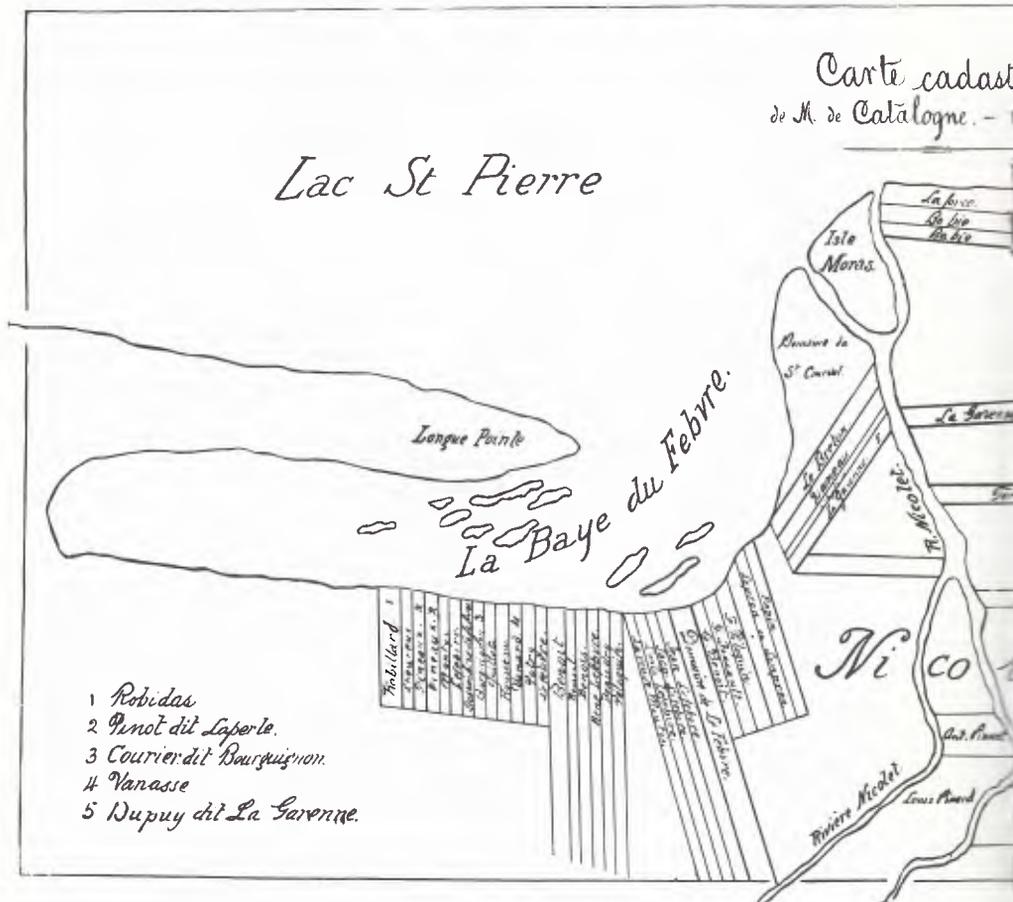
Dans les textes publics avant 1802, on trouve l'appellation "Village Sainte-Marguerite"⁴⁸ et aussi parfois "Village Godefroy"⁴⁹, pour désigner ce territoire. L'appellation "Village Sainte-Marguerite" a une origine typiquement acadienne.

Le territoire était arrosé par deux rivières principales (entre la rivière Bécancour et la rivière Nicolet) : ce sont les rivières Godefroy et Marguerie. La rivière Godefroy, qui est la décharge du lac Saint-Paul dans le fleuve Saint-Laurent, a pris le nom du seigneur Godefroy, compagnon de Champlain⁵⁰ — tout comme Nicolet d'ailleurs.

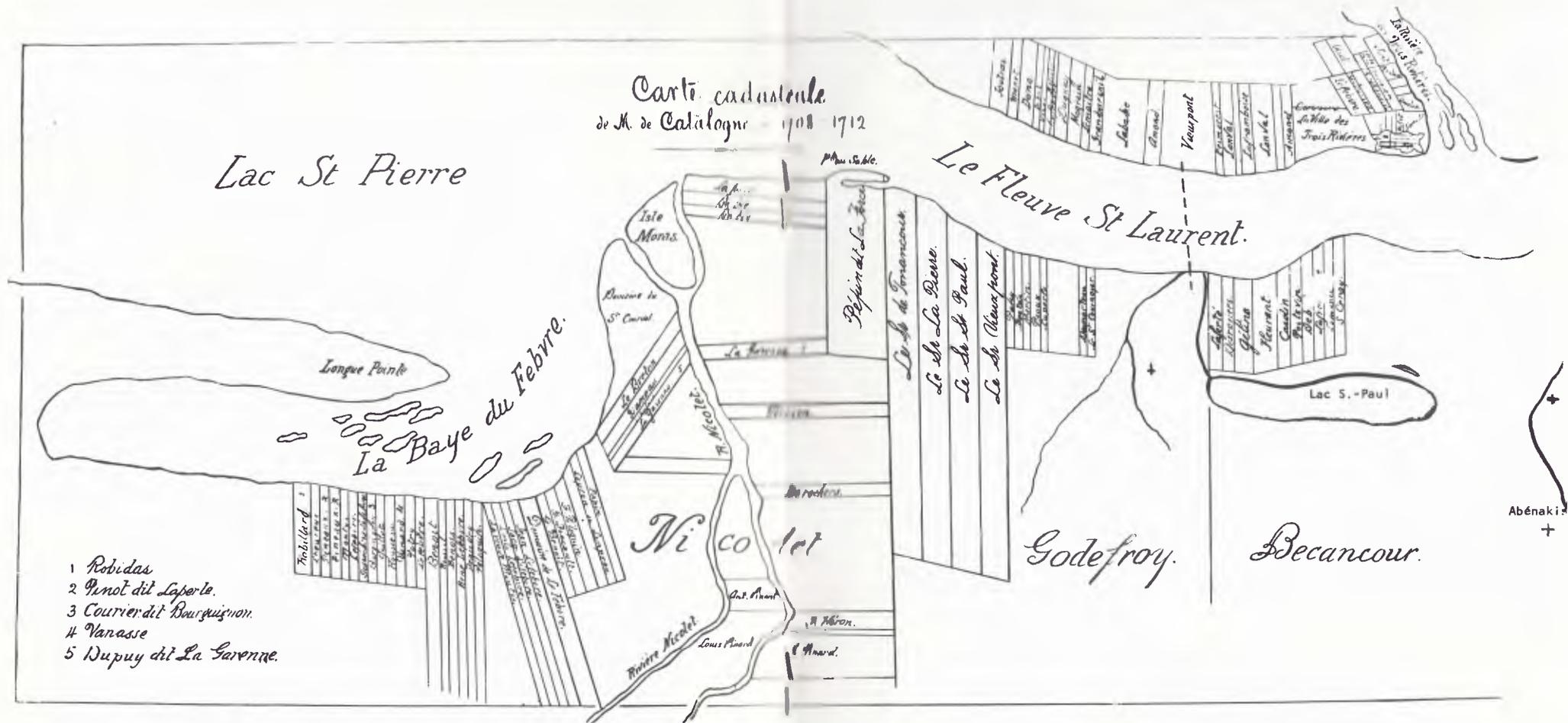
Marguerie était lui aussi, compagnon de Champlain⁵¹. Qu'est-ce que les compagnons de Champlain ont à voir dans ces parages? C'est que, ils ont participé à la fondation de Trois-Rivières et y ont même eu leur domicile, d'où ils rayonnaient sur la rive droite dans leurs excursions avec les indigènes. Ils ont donc connu et parcouru les rivières qui portent leur nom⁵².

Marguerie, Godefroy et Nicolet ont été des explorateurs audacieux qui ont su cohabiter avec les indigènes et comprendre leur langage. Non seulement ils ont été d'un précieux secours pour Champlain, mais ils ont gagné l'amitié des populations où les Acadiens pouvaient maintenant s'établir.

La rivière **Marguerie** perpétuait donc le souvenir d'un pionnier de l'endroit. Mais ce nom rappelait aussi, par son assonance



Nous avons indiqué approximativement, sur la carte, les endroits suivants : lac Saint-Paul et sa décharge vers le fleuve par la rivière Godefroy; la rivière Marguerite arrosant la seigneurie Godefroy; à l'extrême droite, une partie de la rivière Bécancour, où elle s'incurve vers le lac: d'un côté on a la mission des Abénakis, de l'autre l'église de Bécancour. L'emplacement de l'église Saint-Grégoire a aussi été indiqué, ainsi que le lieu où passe le pont, entre les deux rivières.



Nous avons indiqué approximativement, sur la carte, les endroits suivants : lac Saint-Paul et sa décharge vers le fleuve par la rivière Godefroy; la rivière Marguerite arrosant la seigneurie Godefroy; à l'extrême droite, une partie de la rivière Bécancour, où elle s'incurve vers le lac: d'un côté on a la mission des Abénakis, de l'autre l'église de Bécancour. L'emplacement de l'église Saint-Grégoire a aussi été indiqué, ainsi que le lieu où passe le pont, entre les deux rivières.

une autre rivière, appelée **Sainte-Marguerite**, aux bords de laquelle les Acadiens avaient habité paisiblement dans leur terre natale⁵³. La rivière Marguerite devint alors facilement "**Rivière Marguerite**", nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Le nom s'est bientôt étendu au village que cette rivière arrosait, d'où l'appellation "**Village Sainte-Marguerite**"⁵⁴.

C'est ce nom que les Acadiens auraient voulu garder pour leur nouvelle Acadie, selon leur habitude de donner au territoire qu'ils occupaient le nom d'un territoire dont ils avaient été dépouillés. Mais l'évêque avisa autrement — peut-être parce que cela aurait prêté à confusion avec la seigneurie Sainte-Marguerite tout près de là, le long de la rivière Saint-Maurice⁵⁵.

Mentionnons que le Grand Vicaire Noisieux avait soumis également à l'évêque le nom de saint **Godefroy** pour titulaire de la paroisse. En plus de rappeler le valeureux interprète de Champlain, ce nom rappelait aussi une grande et illustre famille de l'endroit. La seigneurie Godefroy s'était transmise de père en fils. Le fief **Rocquetaillade**, pris dans la seigneurie Godefroy en 1675, appartenait aussi à un Godefroy⁵⁶. Salone et Sulte nous ont parlé abondamment de cette famille et de son origine européenne⁵⁷.

Nous n'avons pas, comme pour la paroisse Saint-Jacques de l'Achigan, un tableau complet datant d'aussi loin que 1781, et montrant la répartition des terres aux Acadiens⁵⁸. Par contre, le Père Godbout o.f.m. a publié une liste extrêmement intéressante de la distribution des Acadiens dans Godefroy, Rocquetaillade et Bruyères en 1796. Cette liste comprend plusieurs centaines de noms. On y voit une description des familles et une grande variété de noms acadiens⁵⁹.

(à suivre)

Pierre-Maurice Hébert

SAINT-GRÉGOIRE

— NOTES —

- 1—Alfred Désilets, **SOUVENIRS D'UN OCTOGENAIRE**, T. Riv., 1922, p. 116. Voir aussi Hervé Biron, **GRANDEUR ET MISÈRES DE L'ÉGLISE TRIFLUVIENNE (1815-1947)** Trois-Rivières, 1947 p. 97-8. Le seigneur R.-H. Bruyères écrivait à Mgr D'Esclis, en 1787: "... Ces Censitaires et habitants sont des Emigrés de l'Acadie, arrivés dans cette province, partie pendant la fin du gouvernement français, et partie dans les premières années du gouvernement britannique." Cité dans Germain Lesage, o.m.i., **LES ORIGINES DES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE**, Tome I Nicolet, 1957, p. 35. Les recensements dans Bécancour et Nicolet nous indiquent aussi la population acadienne du futur Saint-Grégoire. Voir **RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, 1927-28**, p. 460 et 1936-37 pp. 47-49, pp. 98-101.
- 2—Le P. Adrien Bergeron s.s.s. écrit dans **MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ GÉNEALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE**, mar 1972, p. 42: "... Cette Petite Cadie de Ste-Marguerite, sur la rive-sud du Gouvernement des Trois-Rivières, était, non seulement la plus nombreuse, mais aussi la plus homogène et la mieux organisée de toutes les colonies acadiennes du Québec d'alors." Le Fr. Antoine Bernard écrivait: "... Le groupe de déportés qui choisirent comme nouvelle patrie le terroir de Nicolet renferme les noms de presque toutes les familles-mères de l'ancienne Acadie. On y trouve des Leblanc, Gaudet, Comeau, Melanson, Belliveau, Bourgeois, Doucet, Richard, Cormier, Prince, Hébert, Vigneau, Poirier, Brossard, Daigle, Cyr, Dupuis, Forest Landry, Robichaud, Bourg (Bourk ou Bourque), Girouard, Thibaudeau, etc. Un de ces colons nommé Doucet, a légué son nom habituellement anglicisé (**Doucet's Landing**) à un endroit de la paroisse de Sainte-Angèle d'où l'on traverse aux Trois-Rivières." **HISTOIRE DE LA SURVIVANCE ACADIENNE 1755-1935**, Montréal 1935, p. 424.

- 3—Mgr Suzor, **BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES**, févr. 1902, Vol., 8, p. 43. **LE CANADA ECCLESIASTIQUE**, 1918, p. 134. Antoine Bernard c.s.v., **HISTOIRE DE LA SURVIVANCE ACADIENNE**, op. cit. p. 423. P. G. Lesage o.m.i. op. cit. p. 24.
- 4—Mgr Louis Richard, **NOTES SUR L'ARRIVÉE DES ACADIENS DANS LE DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES APRES 1755**, manuscrit aux Archives du Séminaire de Trois-Rivières, p. 41. **LE CANADA ECCLESIASTIQUE** op. cit. P. Alexis, o.f.m. cap. **BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES**, 1930, pp. 159 et 160.
- 5—"Les Abénakis occupaient le Maine et s'étendaient dans le New-Hampshire, le Nouveau-Brunswick et jusque sur les bords de la Nouvelle-Ecosse. Ils commencèrent à émigrer au Canada en 1680, pour fuir les persécutions des Anglais . . ." L'abbé J. A. Maurault, **HISTOIRE DES ABENAKIS**, Sorel, 1866 p. 1.
- 6—**VOIR MANUSCRITS DE LA NOUVELLE-FRANCE**, Législature de Québec, 1884, T. III, pp. 152, 172, 173, 505, 506, 515, 516, 517. Le P. Thomas-M. Charland, o.p. écrit: Les Anglais "voulurent étendre leur domination sur les terres des Abénakis, sous le prétexte qu'elles faisaient partie de l'Acadie. Les Abénakis leur répondirent que ces terres leur appartenaient depuis toujours et qu'ils avaient été les alliés des Français, et non leurs sujets". **HISTOIRE DES ABENAKIS D'ODANAK (1675-1937)**, Montréal 1964, p. 63.
- 7—Sur les luttes des Abénakis contre les Anglais, principalement au fort Beauséjour en Acadie, voir tout le chapitre quinzisième du livre de l'abbé J. A. Maurault op. cit.: "**LES ABENAKIS EN CANADA ET EN ACADIE 1749-1755**" p. 424 à 440. Voir aussi: Emile Salone, **LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE**, Paris réédition Boréal Express Ltée, Trois-Rivières, 1970, pp. 326, 358, 414.
- 8—" . . . Ces pauvres réfugiés ne se montrèrent pas empressés de travailler au défrichement de leurs terres, soit qu'ils conservassent l'espoir de retourner sur leurs anciennes propriétés de l'Acadie, soit qu'ils n'aient pu obtenir immédiatement leurs titres de possesseur, soit qu'ils aient demeuré plusieurs années au service des anciens habitants ou encore, vraisemblablement au service du "Roi", dans les milices canadiennes". Mgr Louis Richard op. cit. p. 42.
- 9—Dans "Deschamps", on trouvera deux descriptions bien détaillées des territoires des paroisses de Bécancour et de Nicolet où les Acadiens s'établirent, prenant une grande partie de chacune de ces deux paroisses: le fief Bruyères dans Bécancour, les fiefs Godefroy et Rocquefeuille dans Nicolet. La mission des Abénakis restait réservée "tant qu'elle y restera" (la réserve existe encore aujourd'hui à cet endroit). C.-E. Deschamps, **MUNICIPALITES ET PAROISSES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC**, Québec 1896, pp. 1213 et 1214. Yvanhoë Caron dans son livre **LA COLONISATION DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1760-1791**, Québec 1923, donne également une excellente description des deux paroisses (Bécancour et Nicolet), avec le nom de leurs fiefs et le nombre des habitants. A noter qu'il est question à ce moment (1790) du Village Sainte-Marguerite. (Pp 290-91 et p. 28). Voir aussi: Homidas Magnan, **DICIONNAIRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE DES PAROISSES, MISSIONS ET MUNICIPALITES DE LA PROVINCE DE QUEBEC**, Arthabaska, 1925, p. 55 et p. 463.
- 10—En 1761, Joseph Bouchette parle de cette route "ou Chemin du Village, comme on l'appelle, qui va de Bécancour à Nicolet" **DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DU BAS CANADA**, Londres, 1815, p. 347. Un siècle plus tard, Alfred Désilets écrit: "Le chemin, de Bécancour à Nicolet, longeait le lac Saint-Paul jusqu'à son extrémité ouest et, là, poursuivait la crête du coteau jusqu'à Nicolet". **SOUVENIRS D'UN OCTOGENAIRE**, Trois-Rivières, 1922, p. 37. En 1972, ce chemin longeant le lac Saint-Paul, n'était pas encore pavé. Les Acadiens n'ont donc pas été gâtés.
- 11—"La Colonie Acadienne de Saint-Grégoire-le-Grand a commencé par les habitants du Lac Saint-Paul, et cela dès 1758-59. Du Lac Saint-Paul, les colons ont remonté le portage et défriché le village Godefroy, le grand rang actuel de la paroisse de St-Grégoire. La petite colonie fut desservie d'abord de Bécancour et de Nicolet surtout". **LE CANADA ECCLESIASTIQUE**, 1918, p. 139.
On trouve la même version des faits dans J.-E. Bellemare. Parlant de la paroisse Saint-Grégoire avant 1800, il écrit: "Le territoire était desservi par Bécancour et surtout par Nicolet, de sorte qu'une grande partie des Acadiens, établis à Saint-Grégoire ont été considérés comme nicolétains jusqu'au 4 novembre 1802, date de la première messe dite en cette paroisse". **HISTOIRE DE NICOLET 1669-1924**, Arthabaska, 1924, p. 134. Voir aussi note 29.
- 12—Les dates de fondation mentionnées sont celle de l'ouverture des registres (voir H. Magnan **DICIONNAIRE**, op. cit. p. 55 et 463). Le **Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec 1946-1947** donne le recensement de 1760 pour toutes les paroisses comprises dans le "gouvernement de Trois-Rivières". C'est là que nous avons puisé nos statistiques. A différents endroits on mentionne, à part, les Acadiens. Par exemple dans la région de Bécancour, on signale 60 Acadiens (p. 39).
M. Marcel Trudel, en se basant sur les chiffres du **Rapport de l'Archiviste**, paraît minimiser la population acadienne du gouvernement de Trois-Rivières en 1760 (**LE GOUVERNEMENT DES TROIS-RIVIÈRES SOUS LE RÉGIME MILITAIRE, 1760-1764**, dans **REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE**, juin 1951, p. 94). Le tableau de récapitulation du même **Rapport de l'Archiviste**, p. 52, tient davantage compte de la population mouvante des Acadiens en donnant les chiffres suivants: Trois-Rivières, 672, Bécancour, 445, Nicolet, 279. Il y a d'ailleurs bien d'autres sources qui nous révèlent le grand nombre d'Acadiens dans la région de Trois-Rivières à cette époque. Les écrits de M. F. L.-Desaulniers et de Mgr Louis Richard (tous deux de la région) font autorité en cette matière. Le manuscrit de ce dernier (déjà cité), **NOTES SUR L'ARRIVÉE DES ACADIENS DANS LE DISTRICT DES TROIS RIVIÈRES APRES 1755**, a d'ailleurs été largement copié par plusieurs historiens bien cotés, en particulier C.-E. Mailhot et J.-E. Bellemare. Il est très significatif de comparer les recensements canadiens de 1765 et de 1790. On constate par exemple que la population de Bécancour passe de 332 à 1027, tandis que Village Ste-Marguerite (futur St-Grégoire), passe de 0 à 447. (Voir Yvanhoë Caron, **LA COLONISATION**, op. cit., p. 273. Voir aussi note 24.
- 13—En 1909, Bécancour comptait 1526 de population, tandis que Saint-Grégoire en comptait 1804, et Nicolet 3915. **LE CANADA ECCLESIASTIQUE** 1909.
- 14—Voir Benjamin Sulte, **HISTOIRE DES CANADIENS-FRANCAIS 1608-1880**, Tome 2. Montréal, 1882, p. 69, et **CARTE CADASTRALE** de M. de Catalogne 1708-1712.
- 15—Jos.-Élz. Bellemare, **HISTOIRE DE LA BAIE SAINT-ANTOINE**, Montréal, 1911, p. 9, note 5

- 16—Pointe-aux-Sables: 'Concession de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand, située sur le bord de l'eau. Les registres des Trois-Rivières disent parfois: "la paroisse de la Pointe-aux-Sables". La langue de terre que l'on appelait Pointe-aux-Sables, est devenue le Port Saint-François". Jos.-Elz. Bellemare, *HISTOIRE DE LA BAIE-SAINT-ANTOINE*, op. cit., p. 4 note 4. "C'est le berceau de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand" ib. p. 453 note 4. Dans son *HISTOIRE DE NICOLET* (op. cit.) M. Bellemare parle aussi du 'nom de paroisse de la "Pointe-aux-Sables", attribué à Saint-Grégoire, à l'origine de la colonie" p. 293.
- 17—Le Père Archange Godbout o.f.m. a relevé sur une liste datant de 1796 (environ) que 38 mariages des familles fondatrices de Saint-Grégoire avaient été célébrés à Bécancour et 33 à Nicolet (*ETUDES GENEALOGIQUES, LES FAMILLES SOUCHES DE ST-GREGOIRE DE NICOLET* dans *MEMOIRES DE LA SOCIETE GENEALOGIQUE CANADIENNE FRANCAISE* juil.-oct. 1958, p. 174).
- 18 La paroisse de Bécancour est la plus ancienne du diocèse de Nicolet. En 1964 elle était encore le chef-lieu du comté même si sa population n'était plus que de 982 âmes (Louis-Paul Deshaies, ptre, *LA PAROISSE DE BECANCOUR* dans *PANORAMA*, mars 1964, p. 8).
- 19—"... Incommodité de se transporter à l'église de Bécancour par deux rivières très périlleuses et même impossible d'être navigués dans la saison du printemps et autres..." (Pétition à l'évêque de Québec, cité par G. Lesage o.m.i., op. cit., p. 42).
- 20—Le Port Saint-François, à la Pointe-aux-Sables, à l'endroit même où les Acadiens s'étaient établis.
- 21—"... Ce deuxième contingent d'Acadiens s'établit à Nicolet, dans la concession alors toute boisée qui porte encore la dénomination de "Bois des Acadiens", et à Saint-Grégoire au village Godfroi et au lac Saint-Paul. Comme la paroisse de Saint-Grégoire n'existait pas en 1767, ceux du village Godfroi étaient desservis de Nicolet, et ceux du lac Saint-Paul de Bécancour". Jos.-Elz. Bellemare, *HISTOIRE DE NICOLET*, op. cit., p. 143 et 144. Voir aussi page 134.
- 22—Il s'agit de M. le curé Alexis Durocher *LE CANADA ECCLESIASTIQUE*, 1918, p. 134, et p. 139. Voir aussi G. Lesage o.m.i., op. cit., p. 44.
- 23—Ce pont a été baptisé "Pont Lavoilette". Quelques personnes, dont M. Georges Pinard, curé de Saint-Grégoire, ont demandé que le pont s'appelle "Pont des Acadiens".
- 24—M. Hervé Biron note un surcroît de population dans la région de Trois-Rivières vers 1760 et 1763. "... Ce surcroît de population, écrit-il, ne provenait pas uniquement de la fécondité des familles canadiennes. Un autre élément entraînait en ligne de compte, et c'était l'arrivée des Acadiens. (...) Les derniers parvinrent jusqu'aux environs des Trois-Rivières, formèrent des rangs entiers de petites "Cadies" comme celle de la Pointe-du-Lac, ou même des paroisses, comme Saint-Grégoire de Nicolet, dont les débuts datent de 1763. Ils se répandirent partout. On en vit affluer à Nicolet, à Bécancour et aux Trois-Rivières. (...) Un recensement du gouvernement des Trois-Rivières daté du 1er mai 1763, rapporte le Père Jouve, porte qu'en divers endroits de ce district s'étaient déjà fixés environ quarante familles acadiennes représentant tout près de deux cents personnes." Hervé Biron, *GRANDEURS ET MISERES DE L'EGLISE TRIFLUVIENNE 1615-1947*, Trois-Rivières, 1947, pp. 97 et 98. Les soulèvements dans les citations sont généralement de nous.
- 25—Mgr Louis Richard raconte qu'il a relevé lui-même dans les registres de Notre-Dame de Québec "250 sépultures d'Acadiens morts victimes de la petite vérole, à partir du 27 novembre 1757 au 1er mars 1758" op. cit., p. 41.
- 26—Marcel Trudel, op. cit., pp. 97-98. Hervé Biron, op. cit., p. 98.
- 27—"La messe des Acadiens se dirigeait vers le district de Trois-Rivières. Elle y fonda de riches paroisses comme Saint-Grégoire et Saint-Jacques de l'Achigan. La région de Québec perdit pour toujours les rejetons de cette race vigoureuse, illustre par ses malheurs et si digne d'admiration quand on sait son superbe odyssée". J.-Edmond Roy, *HISTOIRE DE LA SEIGNEURIE DE LAUZON*, Lévis, 1900, p. 43. En 1763, Michel Bergeron (Acadien arrivé à St-Grégoire) passa l'hiver à Trois-Rivières, "employé à des travaux que le gouvernement faisait exécuter" (cité par P. A. Bergeron s.s.s. dans *MEMOIRES DE LA SOCIETE GENEALOGIQUE C.-F.*, sept. 1969, p. 165).
- 28—"Le printemps arrivé (1764 à Cacoune), toute la petite colonie s'embarqua à bord des canots préparés pendant l'hiver et remonta le fleuve jusqu'à Saint-Grégoire. ... LE MESCHASCEBE, Louisiane, 14 déc. 1872, cité par Bona Arsenaull, *HISTOIRE ET GENEALOGIE DES ACADIENS*, tome 1, Québec 1965, p. 197. Voir aussi, Bona Arsenaull, ib., p. 203. A Saint-Grégoire même, les Acadiens ouvrirent un chantier de construction de bateau. Alfred Désilets, *SOUVENIRS D'UN OCTOGENAIRE*, Trois-Rivières, 1922, p. 110-111; G. Lesage o.m.i., op. cit., t. 1, p. 33.
- 29—Les Nicoletains disaient "Bois des Acadiens" ou "Village des Acadiens". Sur une carte provinciale de Nicolet, datée du 15 juillet 1873, ce quartier était encore très bien indiqué, enjambant la route du Port Saint-François. Une copie de cette carte se trouve chez les SS de l'Assomption de la Ste-Vierge à Nicolet. Voir aussi un article récent de Mgr Robert Charlart, p.a., dans *COURRIER-SUD*, Nicolet, 19 juillet, 1971: "QUELQUES NOTES HISTORIQUES..." Voir aussi note 43.
- 30—LA SOCIETE HISTORIQUE ACADIENNE, janv.-mars 1971, p. 408. Mgr Louis Richard écrit: "Près de deux cents familles acadiennes passèrent au Canada en même temps que les soldats" (1757). P. 40. L'intendant Bigot écrit le 15 février 1758: "Il y a environ quinze ou seize cents Acadiens à Québec. Trois cents sont morts de la petite vérole". Cité par l'abbé H.-R. Casgrain, *UN PELE-RINAGE AU PAYS D'EVANGELINE*, Québec 1888, p. 276, note.
- 31—M. C.-O. Gagnon LETTRE DE M. L'ABBE LE GUERNE, Québec 1889, p. 20 et suiv. Mgr Ls Richard, op. cit., pp. 33 à 40.
- 32—M. C.-O. Gagnon LETTRE DE M. L'ABBE LE GUERNE, op. cit., pp. 18 à 21.
- 33—Rameau de Saint-Père, *UNE COLONIE FEODALE EN AMERIQUE, L'ACADIE*, Tome 2, Paris et Montréal, 1889, pp. 391-393. Bona Arsenaull, *HISTOIRE ET GENEALOGIE DES ACADIENS*, tome 1, Québec, 1965, pp. 197-198.
- 34—P. Adrien Bergeron s.s.s. BARTHELEMY BERGERON HEROS MECONNU, dans *MEMOIRES DE LA SOCIETE GENEALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE*, juillet et oct. 1969.
- 35—Wilfred Bergeron, ptre, *LES ACADIENS DE ST-GREGOIRE*, conférence à la Société Historique Régionale, Séminaire de Nicolet, 12 mai 1928 (12 pages). Ce document est aux Archives du Grand Séminaire de Nicolet.
- 36—Concession par M. de Montesson à Pierre Bergeron "fait et passé aux Trois-Rivières, Etude de Dielle," 18 oct. 1764. Voir de Mgr Ls Richard: *LES BERGERON* dans *TRIFLUVIEN*, 14 décembre, 1907.

- 37—Mgr Louis Richard, *op. cit.*, p. 55.
- 38—Ib., pp. 56 et suiv. Nous renvoyons à la note 2 du Fr. Antoine Bernard: "... Presque toutes les familles-mères de l'ancienne Acadie. On y trouve des Leblanc, Gaudet..."
- 39—"Voici un exemple d'un acte de réhabilitation, pris dans les registres de Deschambault en octobre 1766; Michel Robichau et Marguerite Landry, acadiens, ont aujourd'hui renouvelé leur consentement de mariage en présence du curé Ménage... Lesquels (Michel Robichau et Marguerite Landry) nous ont montré un écrit par lequel il est dit qu'avant été faits prisonniers par les Anglais, et chassés de leur pays, faute de recevoir les leçons et la doctrine des ministres anglais, ils se seraient mariés en présence de leurs parents assemblés et des vieillards acadiens, dans la Nouvelle-Angleterre, dans l'espérance de renouveler leur mariage, si jamais ils pouvaient tomber, leur prison finie, entre les mains de prêtres français". Cité par l'abbé Cyprien Tanguay **A TRAVERS LES REGISTRES**, Montréal 1886, p. 189.
- 40—Le Frère Antoine Bernard cite plusieurs apôtres laïques qui ont exercé cette "para-liturgie" auprès des Acadiens dispersés. "Ces anciens, écrit-il, recevaient les promesses de mariage, baptisaient les nouveaux-nés, assistaient les mourants, traçaient un signe de croix sur les tombes. De plus, ils présidaient les dimanches et fêtes d'obligation, à la touchante cérémonie de la messe blanche: les Acadiens se réunissaient à l'église sous l'autorité de l'ancien; on chantait à l'unisson le Kyrie, le Gloria et le Credo; on lisait l'ordinaire de la messe et l'évangile du dimanche; une lecture de piété tenait lieu de sermon; puis, pendant que le grand monde s'attardait à causer devant l'église, une femme dévouée faisait le catéchisme aux enfants et leur apprenait un vieux cantique. Prière en famille de l'Acadie orpheline, la messe blanche sauvegarda chez ce peuple, pendant les longues absences du missionnaire, l'esprit de foi et l'esprit de famille, ces deux colonnes de l'édifice futur" **L'ACADIE VIVANTE**, Montréal, 1945, pp. 109-110.
- 41—Mgr Louis Richard, *op. cit.*, p. 61.
- 42—Sur cette famille de Le Gardeur, voir **DICTIONNAIRE** du P. Le Jeune o.m.i.; **BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES**, 1974, pp. 210 à 216; Rameau de Saint-Père, *op. cit.*, tome II, p. 380; abbé J. A. Maurault, **HISTOIRE DES ABENAKIS**, *op. cit.*, p. 290, note; Firmin Létourneau, **LE COMTE DE NICOLET**, Montréal, 1946, p. 48; Mgr Ls Richard *op. cit.*, p. 42 et passim.
- 43—M. Firmin Létourneau, dans son livre sur **LE COMTE DE NICOLET**, *op. cit.*, nous renseigne sur les concessions de terre dans les seigneuries du "Village Ste-Marguerite". Pendant le régime français, "Le censitaire ne payait que des redevances légères: un sol de cens par arpent de front et un sol de rente pour chaque arpent en superficie. Il devait encore deux ou trois journées de corvée avec un cheval par an. S'il trafiquait son bien, il payait les lods et ventes, soit le douzième du prix reçu. C'était tout" (pp. 45-46). Plus loin, pages 52 et 53, M. Létourneau nous parle des modifications plus ou moins heureuses du régime anglais. Concernant les seigneuries de Nicolet, Roquetaillade, Godefroy et Bruyères, il écrit: "La seigneurie de Nicolet commença à se peupler pour de bon à partir de 1730 (on sait en effet qu'avant cette date, la crainte des Indiens a empêché la colonisation dans cet endroit de la rive sud. Voir le même, p. 48. Note de P.-M. H.). Des familles nouvelles s'installèrent à côté des anciennes. Parmi ces nouveaux habitants, les plus intéressants furent des Acadiens, qui échappés à la déportation de 1755, vinrent se réfugier, on s'imagine au prix de quels sacrifices, dans une concession toute boisée de Saint-Grégoire-le-Grand, qui faisait alors partie de la seigneurie de Nicolet et qui a gardé le nom de Bois des Acadiens. Des frères dans le malheur, qui avaient été déportés en Nouvelle-Angleterre vinrent les rejoindre un peu plus tard. Les gens de Saint-Grégoire parlent avec fierté de ces grands ancêtres. Les seigneuries de Roquetaillade et de Godefroy furent respectivement concédées le 23 avril 1675 et le 1er décembre 1637 à Pierre Godefroy, sieur de Roquetaillade, et à Jean Godefroy... Le fief de Bruyères a été détaché de la seigneurie de Bécancour le 5 avril 1771 en faveur de Jean Bruyères... (pp. 47-48). Voir en parallèle pour ce qui concerne les Acadiens: Joh.-Elz. Bellemare, **HISTOIRE DE NICOLET**, *op. cit.*, p. 134. Voir aussi Jos. Bouchette, *op. cit.*, p. 347 à 351.
- 44—Voir contrats 5 oct. 1767 (et suivant), Etude de Dielle, etc... Palais de Justice de Trois-Rivières. Je remercie M. Audore Bellemare, archiviste au palais de Justice de T.-Rivières qui m'a aimablement aidé dans mes recherches.
- 45—Greffé du notaire Jean-Baptiste Badaeu, Palais de Justice de Trois-Rivières, 7, janv. 1769 et suiv. Cité par Bona Arsenault, **HISTOIRE ET GENEALOGIE DES ACADIENS**, t. I, *op. cit.*, p. 217. Ensuite d'autres seigneurs, prenant la succession des terres, adirent les Acadiens, par exemple Bruyères et Richerville. Voir G. Lesage o.m.i., *op. cit.*, p. 34; Mariette Fréchette Pineau, **RECHERCHES ET THESE** (sur l'église de Saint-Grégoire), Faculté des lettres de l'Université de Montréal, 1970, p. 6 etc.
- 46—LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE, juil.-août-sept. 1971, p. 69.
- 47—A Yamachiche, en face de Nicolet, on vit bientôt apparaître après la déportation, deux villages, qui s'appellèrent Grande-Cadie et Petite-Cadie (Mgr Ls Richard *op. cit.*, p. 54). Dans une lettre écrite à l'évêque par le P. Théodore desservant de Bécancour on voit mentionné à deux reprises le terme "Cadien". Lettre du 10 décembre 1773. **Archives de l'évêché de Nicolet**. Également les contrats du notaire Badaeu de Trois-Rivières mentionnent aussi les "Cadiens" du futur Saint-Grégoire: "Chemin des Cadiens", "Trait Quarré des Cadiens"... (18 août 1788, 11 sept. 1788...), Palais de Justice de Trois-Rivières.
- 48—La liste des FAMILLES SOUCHES DE ST-GREGOIRE publiée par le P. A. Godbout o.f.m. et datant des années 1795-1796, mentionne le Village Sainte-Marguerite MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ GENEALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE, juil.-oct. 1958, pp. 174-175... Bécancour, dans sa correspondance avec l'évêque de Québec en 1798, mentionne également "Village Ste Marguerite" (Archives de l'évêché de Nicolet, cartable Bécancour I). Dans le recensement canadien de 1790, "Village Ste-Marguerite" apparaît avec une population de 447. B. Sulte, **HISTOIRE DES CANADIENS-FRANCAIS**, t. 7, Montréal, 1882, p. 149 et Y. Caron, **LA COLONISATION**, *op. cit.*, p. 273; aussi les pp. 28, 154, 244, 290). La correspondance avec l'évêché de Québec en 1796 et 1797 mentionne le village Sainte-Marguerite. (Voir G. Lesage o.m.i., *op. cit.*, pp. 37 et 39)
- 49—On employait souvent "Village Godefroy" ou simplement "Fief Godefroy" pour désigner l'agglomération d'Acadiens à cheval sur les deux paroisses Nicolet et Bécancour. Par exemple Mgr Denaut, dans un exposé au gouvernement en 1798, parle simplement de "fief Godefroy" (Voir G. Lesage o.m.i., *op. cit.*, p. 41); Mgr Louis Richard emploie aussi l'expression "village Gode-

froy" (op. cit., pp 172-173). Durant plusieurs années **LE CANADA ECCLESIASTIQUE** a reproduit la note historique suivante: "La Colonie Acadienne de St-Grégoire le Grand a commencé par les habitants du Lac St-Paul, et cela dès 1758-59. Du Lac St-Paul, les colons ont remonté le portage et défriché le village Godefroy, le grand rang actuel de la paroisse St-Grégoire" (1909, p. 151). Durant cette période c'était l'abbé Elie-J. Auclair qui signait les préfaces du **CANADA ECCLESIASTIQUE**. M. l'abbé Jos.-Elz. Bellemare parle aussi du "Village Godefroy" **HISTOIRE DE NICOLET**, op. cit., p. 144.

50—Jos.-Elz. Bellemare, **HISTOIRE DE NICOLET**, op. cit., p. 16, note.

51—B. Sulte, **HISTOIRE DES CANADIENS FRANCAIS**, Montréal 1882, tome deux, pp. 34-35 et p. 69.

52—B. Sulte, op. cit., p. 50 et p. 53. Emile Salone, **LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE**, Paris, réédition Le Boréal Express, Trois-Rivières 1970, pp. 33, 59.

53—Mgr Louis Richard, op. cit., p. 33. **Archives de la paroisse St-Grégoire**. Jos. Bouchette, op. cit., p. 347.

54—Germain Lesage o.m.i., op. cit., pp. 25, 28, 36 à 40. "La rivière Marguerite a changé de nom par amour des Acadiens pour Ste Marguerite" (**Archives de la paroisse St. Grégoire: documents, journal de 1879**).

55—Jos. Bouchette, **DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DU BAS CANADA**, Londres, 1815, pp. 305-306.

Les raisons qui ont amené l'évêque de Québec à choisir Saint-Grégoire (comme titulaire de la paroisse) ne sont pas bien connues. Dans sa lettre de 1797 au Grand Vicaire François Noisoux de Trois-Rivières, l'évêque mentionne simplement le fait qu'aucune paroisse ne porte encore ce nom (Le P. G. Lesage o.m.i., dans le premier tome des **ORIGINES DES SOEURS DE L'ASSOMPTION DE LA STE VIERGE** traite longuement de cette question et cite des documents: pp. 33 à 45). Pierre-Georges Roy, dans **LES NOMS GEOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC** (Lévis, 1906), écrit à propos de Saint-Grégoire de Nicolet: "C'est Grégoire Bourque qui donna le terrain sur lequel fut bâti l'église" (sic). Il donne comme référence: "Note de M. l'abbé Bois" (p. 382).

Mais après 1906 et jusqu'en 1918, **LE CANADA ECCLESIASTIQUE** corrige cet avancé en ré-imprimant chaque année: "L'Eglise fut ouverte au culte le 12 mars 1806, fête de St-Grégoire le Grand, qui devint le patron de la paroisse".

M. Magnan, en 1925, répète cependant l'assertion de P.-G. Roy (**DICTIONNAIRE . . .** p. 421).

Des recherches auprès de M. Pinard, curé de Saint-Grégoire et auprès de M. l'abbé Armand Gagné, archiviste de l'archevêché de Québec, n'ont abouti à aucun document pouvant appuyer cette assertion. Mgr Denaut, n'a pas émis de décret d'érection en 1802, mais se contenta de sanctionner par écrit les lettres du G. V. Noisoux et de Mgr Hubert (La lettre de Mgr Hubert a peut-être été écrite de la main de Mgr Plessis, étant donné que Mgr Hubert était alors malade à l'hôpital. Ce détail me vient de M. l'abbé Armand Gagné).

Il est donc permis de faire plusieurs conjectures sur le choix de Saint-Grégoire comme titulaire de la paroisse acadienne. Une certaine d'années après le choix de ce titulaire, voulant toujours le légitimer, on a pu faire un rapprochement avec Grégoire Bourque, grand-père maternel d'une fondatrice des SS de l'Assomption (Mathilde Leduc) et apparenté à celui qui a donné le terrain pour l'église, Jean Poirier. Grégoire Bourque a d'ailleurs signé la demande d'érection, le 3 mars 1802. Mais le titulaire était déjà choisi à ce moment.

Quoi qu'il en soit, les gens de Saint-Grégoire s'attachèrent à ce nouveau nom, sans cependant oublier complètement l'autre, puisqu'un tableau de sainte Marguerite fut commandé pour l'église, un rang du village porta son nom et plus tard une rue. Sans oublier la rivière qui s'appelle toujours, rivière Marguerite. C'est d'ailleurs le seul souvenir qui reste du "Village Sainte-Marguerite" puisque les nouvelles appellations ordonnées par le conseil de Ville Bécancour ont fait abstraction de ce nom.

56—Jos. Bouchette op. cit., p. 346. G. Lesage o.m.i., op. cit., p. 40: demande du G.-V. Noisoux.

57—Op. cit. Voir le volume onze des **MELANGES HISTORIQUES** par B. Sulte, traitant de la famille Godefroy (pp. 7-10).

58—**RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, 1949-1951**, p. 131 suiv.

59—**MEMOIRES DE LA SOCIETE GENEALOGIQUE CANADIENNE-FRANCAISE**, oct., 1958, p. 174 suiv.

En plus des personnes déjà mentionnées, je remercie certaines personnes qui m'ont aidé plus particulièrement dans le présent travail: les SS de l'Assomption de Nicolet: Sr Marie-Rose Baron, Sr Louise Baron, Sr Reynelle Hébert, Mgr Robert Charland, p.a., M. le curé Georges Pinard, Mlle Céline Morency, Mgr T. H. Tessier, M. Simon Héroux, M. André Villeneuve . . .

P.-M. H.

Le Monument Placide Gaudet



Nos lecteurs se réjouiront d'apprendre qu'enfin Placide Gaudet, notre grand historien et généalogiste acadien, a été honoré d'une belle pierre tombale qui indiquera aux générations futures où reposent ses restes mortels.

La Société Historique Acadienne s'était donné cette noble tâche l'an dernier et grâce à la générosité des membres, qui ont répondu à son appel, — leurs noms figurent au bas de ce message, — l'oeuvre a pu s'accomplir facilement et est maintenant terminée.

Le dévoilement de ce monument a eu lieu samedi le 11 novembre en présence du Conseil d'administration et de plusieurs membres de la S.H.A. Jules Léger, président et Jean Daigle, vice-président ont procédé ensemble au dévoilement du monument et le Père Anselme Chiasson qui a mené la campagne du monument Placide Gaudet, a prononcé le discours de circonstance.

L'érection de ce monument est un geste de reconnaissance des Acadiens, surtout des membres de la Société Historique Acadienne, à l'endroit de cet homme qui fut l'initiateur d'un mouvement d'intérêt pour l'histoire d'Acadie, qui dure encore.

Dons reçus pour le monument Placide Gaudet

(les noms sont par ordre alphabétique)

\$25.00 et plus:

M. Bona Arsenault
 M. Pierre Belliveau
 M. J. Eric Cormier
 Dr Wilbrod Cormier
 Fédération des Caisses Populaires Acadiennes
 Dr Antoine Mazerolle

\$10.00 et moins:

Mgr Désiré Allain
 M. Charles Aucoin
 M. Gustave Bellefleur
 Rév. Adrien Bergeron, sss.
 Mme R. Boudrault-Blouin
 M. Alcide Boudreau
 M. Edmond Bourgeois
 Prof. Harold Carr
 Rév. Anselme Chiasson, cap.
 M. Remi Chiasson
 M. Roger Comeau
 Rév. Clément Cormier, csc.
 Mlle Blanche d'Entremont
 Rév. C. J. d'Entremont
 M. Benoît d'Eon
 Sr Antoinette DesRoches
 M. Benoît J. DesRoches
 M. Michel André DesRoches
 Juge Sylvae DesRoches
 Mme Wm J. DesRoches
 Rév. Julien Déziel, o.f.m.
 Rév. Gérald Forest cjm.
 Rév. Patrice Gallant
 Mgr A. Gallien
 Mlle Alberta Gaudet
 Rév. Roméo Gaudet
 M. et Mme Albert Girouard
 M. Chas. A. Hébert
 Rév. Georges Hébert
 M. Arthur Landry
 M. Alonzo LeBlanc
 Mlle Créola LeBlanc
 M. O. Legault
 M. Evariste Léger

M. Cléophas Léger
M. Jules Léger
Dr Marguerite Michaud
M. Raymond Mailhot
Dr Albert Poirier
Fr Armand Poirier
M. Guy Richard
Sr Thérèse Roy, csc.
Frederick A. Soucie

Vient de paraître

Un quatrième Recueil de **Chansons d'Acadie** publié par les Pères Anselme Chiasson et Daniel Boudreau. Ce recueil de 50 nouvelles chansons inédites de folklore acadien est en vente ainsi que les trois autres premiers recueils, à \$1.25 l'exemplaire, aux Editions des Aboiteaux, 279 Dominion, Moncton, N.-B.

L'Histoire de ses ancêtres

par CELINA BOURQUE

Présentation

Célina Bourque, l'auteur de cet article naquit à Shédiac en 1854. Elle fut institutrice et mourut à un âge très avancé.

Le genre de mémoire qu'elle écrivit sur le déclin de sa vie, en dépôt au Centre d'Études Acadiennes, est un brouillon assez enchevêtré, où l'on trouve des citations d'auteurs comme Antoine Bernard, et ses souvenirs personnels reçus de la tradition orale. Quelqu'un a tapé ce mémoire à la dactylo élaguant les citations vraiment inutiles et en essayant de mettre un peu d'ordre dans les notes laissées par l'auteur. C'est ce dernier texte que nous reproduisons.

Ce texte est particulièrement intéressant parce qu'il est écrit par un témoin auriculaire d'événements narrés par les anciens qui les avaient vécus pendant la déportation ou après. La petite histoire dramatique de fugitifs acadiens poursuivis par les soldats anglais et protégés par les Indiens, la vie des Acadiens après le traité de Paris, l'habillement des mariés au mariage de son grand-père en 1788, autant de traits qui donnent une grande valeur à ce mémoire. Enfin, la vie de sa propre famille, l'éducation de son père amené même à Joliette, P. Q. pour parfaire ses études par le soin des missionnaires, les journaux que son père recevait ensuite et qu'il lisait le soir aux voisins, etc., autant de pages révélatrices mais rares sur la vie des Acadiens d'autrefois.

Par respect d'authenticité nous n'avons pas voulu trop retoucher le texte afin de permettre au lecteur de jouir de la spontanéité qui le caractérise.

Père Anselme Chiasson

Après plusieurs traités, la France céda l'Acadie à l'Angleterre.

Sous le règne anglais, les Acadiens étaient mal vus; tracassés par eux pour des années, c'est naturellement pour cette raison que plusieurs ont laissé leur pays. De plus, ils étaient abandonnés de la France. Ne voulant pas faire le serment du Test, ils jugèrent bon de s'expatrier, ou plutôt de fuir, prenant pour guides, des sauvages amis, lesquels étaient bien connaissant du pays, des forêts, rivages, etc. Ces sauvages étaient habiles à faire des canots d'écorce qui étaient très légers et qu'au besoin ils portaient sur

leurs têtes, remplis de choses utiles que les Acadiens avaient voulu emporter avec eux.

Ici je mentionne ce que papa avait entendu de ses père, grand-père, et aïeul, que j'ai mis en mémoire.

Ces Acadiens partirent de leurs villages entre les traités de 1713 et 1755, c'est-à-dire en grand nombre, et s'établirent à différentes places connues aujourd'hui. Placide Gaudet dit qu'avant 1755 même, il y avait déjà beaucoup d'Acadiens de partis et établis par groupes à différents villages comme Menoudi, Memramcook, Joli-Coeur, Tintamarre, Cap-Pelé, etc., surtout le long des rivages, non loin des forêts car le poisson et le gibier étaient leur nourriture et le bois leur servait pour le chauffage.

En 1755, l'ordre exigeant le serment du Test fut ordonné par le lieutenant-gouverneur aux Acadiens, sans quoi leur terre, maison, etc., seraient confisquées et eux exilés. Les Acadiens n'ont pas hésité. Plusieurs sont partis, se sont exilés, ont fui. Les autres ont été déportés. Malgré la misère, souffrance, froid et faim, beaucoup ont pu retrouver leurs parents et amis, mais aussi beaucoup sont morts en route.

Le grand-père de papa, Michel, était du groupe des fugitifs, et il disait: "Nous étions nombreux qui fuyaient comme des bêtes des bois, car nous étions poursuivis par les soldats anglais."

De ceux qui furent s'établir à Menoudi et Memramcook, la famille Bourque ou Bourg, était du nombre. Le Notaire Bourque, ou Bourg, semble le premier établi en Acadie. Les petits-fils étaient nommés Isidore, né 1713 et Michel, né 1718 à Grand-Pré, et plusieurs autres fils et petits fils!

Michel s'est marié en 1740 à Madeleine Hébert et eut deux garçons: Joseph Maturin, né en 1744, qui fut l'abbé Maturin, mort à Carleton, P. Q., à l'âge de 53 ans, en 1797; et Charles, né 1746, établi à Carleton. Michel est mort à l'âge de 61 ans, en 1779.

Isidore a eu plusieurs fils; Maturin, Michel, etc. Celui-ci était le père de grand-père Maximin.

Grand-père nous a souvent dit: "Quand j'étais jeune, de 12 à 13 ans, je me rappelle que Memramcook était déjà un village, avait une petite église et son curé." Il me nommait quelques prêtres qu'il avait connus qui se nommaient Sicard, Rioux, Gauvreau et Lafrance.

"Nous étions plusieurs enfants, disait grand-père. Et nous vivions bien — une bonne terre, beaucoup de foin, des granges remplies et beaucoup d'animaux, — logés convenablement. Mon père et grand-père avaient de l'argent dans leurs bas emporté de la vieille Acadie, et cet argent aidait à payer les taxes ou impôts sur nos terres, maisons et autres propriétés. L'Anglais, qui s'était

emparé de nos biens, avait pour collecteur, un certain Desbarres qu'il favorisait, car il était un français huguenot que les Acadiens haïssaient."

Papa se rappelait bien ce nom et nous disait que ce fut qu'après Armand Landry (père de Sir Pierre Landry) qui fut le premier membre acadien sous le gouvernement anglais, que ces taxes ou impôts furent ôtés. J'ai connu ce membre Landry, grand-père de Mlle Amanda Léger de l'Hospice et organisiste de la paroisse de Shédiac.

Grand-père disait souvent: "Bien peu de paroisse avait son curé. Donc, à Menoudi, paroisse voisine, il n'y avait pas de prêtre résident. Le temps de faire leur Première Communion, on arrivait en foule à Memramcook. Ces enfants logeaient chez des parents ou amis et s'en allaient qu'après leur devoir accompli. Ils étaient toujours les bienvenus de nous."

Quand grand-père à 95 ans me racontait l'histoire de son mariage, j'avais environs 9 à 10 ans et j'allais à l'école. Il s'adressait à moi parce qu'il savait que je comprenais déjà très bien. Alors, il me dit en souriant: "Si ma femme vivait encore, il y aurait aujourd'hui 75 ans de mariage. Oui, comme je me rappelle bien de cette journée-là."

Grand-père s'est marié à Memramcook en l'an 1788 à l'âge de 20 ans. Sa femme se nommait Veronique Doiron de Menoudi et elle avait 17 ans, petite, assez jolie, bonne cuisinière et bonne personne.

J'ai demandé, curiosité d'enfant, à grand-père, comment il était habillé pour son mariage et elle aussi.

"J'avais des souliers bas, me dit grand-père. Avec boucle claire dessus; une veste de drap foulé, serrée à la taille et un peu courte, avec des gros boutons jaune comme de l'or; culotte assez grande, même drap; collet blanc, haut; chapeau haut avec cocarde rouge, c'est-à-dire au côté". Il me dit que la "cocarde" était une rosette rouge attachée sur la calotte du chapeau. Il portait aussi du ruban rouge à sa manche et boutonnière.

"La mariée avait une robe blanche mousseline; mouchoir en dentelle sur le cou; un châle blanc, fleuré en tête de violon; sur la tête, une coiffe en dentelle avec boucles de ruban blanc et ruban rouge; souliers bas avec un ceinturon rouge; au cou, une petite croix avec chaîne en or."

A Memramcook chaque habitant ne pouvait avoir de la propriété et le grand-père à papa avait plusieurs garçons à établir. Ils allèrent à différents villages pour avoir des terres à eux. Alors, son fils, Maximin, et sa femme sont allés s'établir au Cap-Pelé après leur mariage. D'abord ils avaient là des parents et des amis; c'était un beau village et le chemin filait le long du

rivage; le poisson était en abondance. Le bois, près, leur aidait à bâtir et à se chauffer. Il y avait aussi bonne chasse.

Les parents et les amis du village ont vite fait une petite maison, pièce sur pièce. Ils demeurèrent là plusieurs années. Les enfants grandissant, étaient assez nombreux et la maison se faisait trop petite. Alors, grand-père Maximin s'est bâti une autre maison, grande, couverte de bardeaux, plâtrée partout et avec plusieurs chambres à coucher et autres. Papa est né dans cette maison neuve et plusieurs fois de Shédiac, nous sommes allés voir la maison. Elle était près de la mer non loin de la première petite maison.

Papa nous disait que sa mère, Veronique, qui avait été élevée à Menoudi, où il y avait beaucoup d'Anglais, savait très bien parler cette langue et que souvent elle mélangeait des mots anglais avec son français. La langue anglaise fut très utile à papa plus tard quand il est allé au Collège de l'Industrie à Joliette, P. Q.

Mon papa, Isidore, était le plus jeune et allait à l'école qui n'était pas loin de l'église. Le curé de cette église était le Père Gagnon. Papa avait beaucoup de talent et apprenait bien. Grand-père se décida de lui faire continuer ses études pour en faire un maître d'école et envoya le jeune Isidore au Barachois. Là, il y avait une très bonne école tenue par un Monsieur Grenette qui était de France et qui enseignait avec sa femme. Elle avait les petits et lui les plus grands enfants. Papa restait avec une de ses soeurs — la grand'mère du Père Alfred Léger, Eudiste. Elle était mariée à Simon Léger.

Là le petit Isidore de 12 ans était bien et apprenait bien avec ce maître. Après quatre années passées là, il avait fait de grands progrès et n'avait que 16 ans.

A la Grandigue, il y avait là aussi une assez grande paroisse puisqu'elle avait son église et son curé. Dans le temps, c'était un Rév. Père Turcotte de Montréal qui était curé. Un beau jour il arriva au Barachois, le Père Turcotte, et il demanda le jeune Isidore de 16 ans pour enseigner dans une école près de l'église, promettant à son père de le garder chez lui et qu'il lui continuerait ses classes après les heures d'école.

Rendu à la Grandigue, papa aimait beaucoup cela, d'abord il aimait le Père Turcotte qui lui aidait à s'instruire. Alors, après deux années dans cette paroisse, ce prêtre fut rappelé par son Evêque de Montréal. Ce fut un grand désappointement pour papa d'apprendre cette nouvelle. Mais le Père Turcotte lui proposa d'aller avec lui au Canada, qu'il lui trouverait un collège et qu'il pourrait, en échange, enseigner l'anglais et avoir son entrée pour son cours commercial. Et voilà pourquoi il put aller au Collège de Joliette. Avec eux partirent deux autres jeunes hommes de la

Grandigue, nommés Gallant et Robichaud, mais ils sont revenus après une année de collège parce qu'ils s'ennuyaient!

Papa resta quatre années et se fit là des amis et en parlait souvent. Il garda beaucoup d'estime pour ces personnes connues. Cependant il refusa de s'établir en cette province malgré les sollicitations du Père Turcotte et autres. Il préférait retourner en son pays où vivaient ses parents.

Avant son départ pour le Nouveau-Brunswick, il nous disait souvent, il s'était trouvé en pleine révolte. C'était la guerre de Papineau, 1837-1838. Se trouvant à Montréal, il pouvait voir de sa fenêtre ce qui se passait sur les rues; il voyait des soldats canadiens courant avec des torches allumées mettre le feu et casser les vitres des fenêtres de différentes bâtisses appartenant aux Anglais. Il disait de Papineau: "Celui-là, c'était un brave! C'est grâce à lui si les Canadiens ont eu leurs droits qu'ils réclamaient."

Il parlait de la difficulté de voyager. Il n'y avait pas le confort de nos jours. Il prenait, je crois, le bateau à Québec et pouvait venir parfois jusqu'au nord du Nouveau-Brunswick, et de là en goélette peut-être jusqu'à St-Jean. Il faisait le trajet de St-Jean en voiture.

Il y avait, une ou deux fois par mois, la malle anglaise qu'on appelait "English Mail." Moi-même je l'ai vue passer bien des fois — deux chevaux, enrubannés, drapeau anglais sur la voiture et celui qui conduisait la voiture avait un chapeau haut et pointu avec ruban rouge au côté. Il avait aussi un cornet en or. Les enfants avaient peur de cet homme. On nous disait qu'il était armé.

Après le retour de papa au Nouveau-Brunswick, il n'eut pas de difficulté à avoir une école. Il avait à peu près 22 ans. Il enseigna quelques années avant qu'il épousa en 1850, Marie Gauvin de Shédiac. Ils allèrent demeurer au Barachois où il y avait une école. Ils se logèrent chez Thadé J. Legere et c'est dans cette maison que le premier enfant, Louis Napoléon, est né en 1852. Il fut baptisé par le Révérend F. X. Babineau, qui tait curé du Barachois et Cap-Pelé.

La famille ne resta pas longtemps au Barachois. Papa bâtit une maison à Shédiac sur un lot de terre que maman avait hérité de son père, Dominique Gauvin. Cette emplacement était au côté où est la banque actuelle et où était la maison de Docité Doiron, brûlée, je crois environ 1870 ou 1880.

Papa avait eu une école à Shédiac. Et quand la maison fut assez convenablement finie, ils sont venus demeurer à Shédiac et c'est là où je suis née en 1854. Je fut baptisée à la Grandigue car Shédiac avait ni église ni chapelle dans ce temps-là. Papa

avait fait venir des livres d'histoire et de prières de chez Fabre et Gravel de Montréal. Il vendait ces livres chez lui et allait lui-même en vendre aux vacances à différentes places.

L'église du Cap-Pelé fut bâtie longtemps après le mariage de grand-père Maximin et ils étaient au delà d'un mille de l'église. Quand grand-père et grand-mère devinrent vieux, ils ont voulu se mettre plus près de l'église, donc grand-père bâtit une autre maison proche de l'église et laissa l'autre à son fils, Joseph, qui était marié. Plus tard, Joseph et sa femme sont allés demeurer avec son beau-père.

Cependant depuis quelques années, le grand ami de papa, le Rév. F. X. Babineau, le désirait d'aller enseigner au Cap-Pelé où il y avait une bonne école. Alors grand-père, la maison occupée autrefois par Joseph était libre, la donna à papa avec une grande partie de sa terre. Grand-père et grand-mère demeurèrent avec leur fille, Madame D. Cormier.

Papa pouvait louer sa maison de Shédiac, à un pharmacien nommé Thomas Harrington, à bon prix. Alors maman était contente d'aller demeurer près d'une église où il y avait un prêtre résident, car la famille augmentait. Nous étions déjà quatre enfants. Donc papa avait l'école, le loyer de sa maison de Shédiac, de la terre et une maison au Cap-Pelé.

Je me rappelle très bien quand nous sommes allés au Cap-Pelé. Voiture à deux sièges; en avant, maman et le bébé, Blanche, qui avait 9 mois; près d'elle, Valentin, âgé de 3 ans; et celui qui menait le cheval, naturellement, c'était papa; en arrière, ma tante Anastasie,⁽¹⁾ soeur de maman, âgée de 17 ans, qui chantait très bien; près d'elle, mon grand frère, Napoléon, âgé de 6 ans, et ensuite, moi-même, âgée de 4 ans. Le petit voyage de 12 milles fut charmant pour nous.

Arrivés, nous n'avons pas pris grand temps pour nous installer. Dans un mois nous étions logés convenablement, la petite maison blanche et renouvelée, avec des meubles emportés de Shédiac. A part d'enseigner, papa cultivait la terre qui faisait vivre les deux familles.

Le curé, Père Babineau, venait souvent chez nous et était bon ami de papa. Ils jouaient aux cartes. "Le Quarante-Cinq" et "Les Trois Septs" étaient à la mode du jour. On passait de belles veillées!!

Papa était abonné aux différents journaux, "La Minerve," "Le Journal de Québec," "La Vérité," "La Gazette de Campagne" et le "Freeman" de St-Jean. Les vieillards du village et des alen-

(1) Cette tante était la soeur de maman. Et maman était sa marraine. Puis elle a demeuré avec nous jusqu'à son mariage. Elle épousa Pierre S. Allain de Fitchburg, autrefois de Bouctouche Corner. Il tenait un petit magasin.

tours venaient les soirs pour entendre lire les journaux et savoir les nouvelles du jour.

Après souper, un bon feu était fait dans un grand foyer qui était rempli de belles grosses bûches de bois dur, qui, papa disait: "Flambaient, éclairaient et réchauffaient". C'était nouveau et beau et c'était mon grand plaisir de voir ce feu car à Shédiac nous n'avions pas de foyer. Je n'oubliais pas de mettre une petite chaise berceuse que l'on avait emportée de Shédiac et là je chantais les chansons que ma tante Anastasie chantait. Elle savait toutes les vieilles chansons du pays et je les apprenais. Une fois je chantais à pleine tête une de ses chansons. La voici:

"Rossignol sauvage. Rossignol des amoureux,
 "Voudrais tu pas emporter une lettre à ma maîtresse,
 "La celle que mon coeur aime,
 "A ma maîtresse que j'aime tant."

Papa, entrant de dehors, me dit: "Que diable qu'est-ce quelle vous chante là?" Ça m'a fait quelque chose et je ne voulais plus chanter.

Thomas Harrington, celui qui demeurait dans notre maison de Shédiac, avait fait venir trois lampes qui brûlaient de la paraffine. Je crois que nous étions les premiers au Cap-Pelé qui avions des lampes. C'était une vraie curiosité. Tous les gens venaient les admirer parce qu'eux se servaient de chandelles.

Nous n'avons resté que quatre années au Cap-Pelé. "Le temps se passait agréablement", disait maman. Les soirs quand les vieillards étaient rassemblés chez nous, ils ne finissaient pas leur veillée sans parler du "grand dérangement." C'était la conversation à chaque fois. Chacun de ces hommes racontait ce que son père et son grand-père, qui étaient des exilés, leur avaient dit. Je comprenais quand ils rapportaient des petites histoires, sans trop m'en souvenir; mais plus tard, de papa et maman, qui avaient très bonne mémoire, j'en ai pris des notes. Maman très souvent nous répétait ces histoires dites par ces vieillards. Voilà pourquoi j'ai toujours été très intéressée dans notre histoire de l'Acadie.

Grand-père manquait rarement de venir les soirs. Je n'allais pas me coucher avec les autres mais on me laissait veiller. Je comprenais qu'il fallait me tenir tranquille. Je regardais le feu et en écoutant, je continuais de me bercer sur ma petite chaise. Maman disait que ces vieillards ressemblaient à des vieux nobles; toujours proprement habillés, portant des hauts cols blancs. Les noms: Simon Bomeuri (?) Doiron, Pacifique LeBlanc, Légère, etc.

Grand-père Maximin avait très bonne mémoire pour son âge et souvent il nous racontait ce qui avait arrivé à la vieille

Acadie. Quand il oubliait, papa lui aidait. Déjà ces histoires étaient connues de papa car son père et son grand-père lui en avaient très souvent parlé.

Grand-père nous disait un soir: "quand j'étais jeune, mon père, Michel, me disait si bien ce qu'il avait vu et ce qu'il avait entendu des siens, qu'il n'était pas possible d'oublier." Cette histoire il nous la raconta bien des fois. Grand-père répétait les paroles de son père, Michel:

"Un jour, disait l'aïeul Michel, nous arrivions de l'ouvrage. C'était vers l'automne. Le grain était dans les greniers; les pommes en réserves, etc. Nous nous mettions à table pour dîner et j'avais faim! C'était un dîner bouilli, avec pommes cuites à la crème; quand soudainement on voit venir vers notre maison, quatre soldats anglais, habillés en rouge. L'ennemi entre, armé comme des bandits, en disant à haute voix: "Vous êtes nos prisonniers. Hâtez-vous de sortir d'ici! Ne finissez pas votre dîner. Emportez seulement ce que vous pouvez porter dans vos bras. Les bateaux sont ancrés et vous attendent."

"Nous n'avions plus faim, disait Michel. Le chagrin nous étouffait. Ni plaintes ni suppliques purent attendrir ces coeurs anglais. Il a bien fallu partir avec l'épée presque au dos. A peine dix minutes de marche, on se retourne et on voit notre maison en flammes et les autres maisons du village. Quelle détresse! Plus d'espoir de retourner dans notre village! Hélas! Rendus aux bateaux, il a fallu monter pêle-mêle. Et ce qui aggravait notre situation, c'était d'avoir à se séparer des siens, de nos amis et de nos familles. Dieu sait comment de familles se sont rencontrées plus tard. Encore une fois nous avons été protégés. La Providence aidait."

Grand-père et les vieillards disaient, avant de partir dans ces bateaux, que la brume, "protection du ciel" est devenue si épaisse que beaucoup ont fui après d'être en bateau ou avant de monter. Ils ont pu se sauver à travers les forêts et suivre les rivages. Il y avait avec eux, des femmes, des enfants et des vieillards et pour guides, des sauvages. Grand-père disait que c'était peut-être ces groupes qui ont plus souffert.

"Heureusement," disait Michel, "qu'en filant les rivages, il y avait du poisson en abondance. Après de longue marche en travers forêts, nous avons rencontré d'autres groupes d'Acadiens qui se sauvaient comme nous!

"Nous étions fatigués et épuisés, disait ce vieillard. Nous sommes arrêtés prendre un peu de repos et nous étions assez nombreux. Nous croyions être en sûreté. Les femmes, les enfants et les vieillards surtout se mirent sur l'herbe pour se reposer, mais à peine quelques minutes de repos qu'un bruit nous fit comprendre que l'ennemi arrivait sur nous.

“Il y avait beaucoup de troncs d'arbres couchés sur terre, le dedans pourri mais très gros comme des barils et grands assez que chacun put y entrer et même cacher les canots. Ce fut l'affaire de rien d'y entrer dans ces crues d'arbres et se cacher. D'abord la brume nous protégeait une fois de plus. Nous étions tous disparus aux yeux des soldats, qui nous passèrent et se rendirent près du rivage non loin de nous. Ne voyant aucun bateau, ni personne, ils retournèrent sur leurs pas, un peu mortifiés et fâchés d'avoir manqué leur coup. Un de ces soldats, en passant près d'un de ces arbres morts, dans sa déception, planta son épée dans le corps de cet arbre pourri et l'enfonça très près d'une mère de famille qui était là couchée. L'épée s'est plantée quelques pouces d'elle.”

“Quand ces soldats furent assez éloignés, les Acadiens sortirent de leur cachette en remerciant Dieu. Alors ils prirent leur repos et repas avant de continuer leur chemin. Ils se dirigeaient vers Menoudie, Memramcook, Cap-Pelé ou autres villages car ils savaient que bien des parents et amis, qui les avaient devancés, y étaient groupés. Guidés par les sauvages, ils purent joindre ces groupes où il y avait déjà bien des Acadiens d'établis.”

Grand-père Maximin disait que ses ancêtres se sont plutôt établis à Memramcook près de l'église et du prêtre résident.

Grand-père et papa nous ont souvent raconté une histoire rapportée par un de ces vieillards. La voici :

“Nous étions presque morts de fatigue, de faim et de froid, disait-il. Il fallait prendre du repos et manger. Nous n'étions pas éloignés de la Baie Verte et Tintamarre. Les femmes, les enfants et les vieillards arrêtaient avec nous. Les sauvages avec leurs canots d'écorce se mirent près du rivage et se groupèrent pour prendre leur repos, quand tout à coup on voit l'ennemi arriver sur nous. On fit mettre immédiatement les femmes, enfants et vieillards aux fonds des canots qui étaient au bord du rivage. Silencieux, les hommes, bien armés et bons tireurs, se tenaient debout dans ces canots, mais dans leur précipitation, ils oublièrent quelques canots au bord du rivage. Les soldats anglais s'en servirent pour les poursuivre, ce qui fut leur perte, car du moment que les soldats sautaient dans les canots, les Acadiens les ajustaient, et bons tireurs, les fauchaient à tout coup. Et de plus, ils coulèrent au fond de l'eau les canots qui portaient ces Anglais, qui se noyèrent. Le reste des soldats crurent que les Acadiens étaient très nombreux et retournèrent au rivage et s'enfuèrent.”

Placide Gaudet et ces vieillards s'accordent à dire que le jeune Isidore de 21 ans, l'aïeul de papa, a tué, à lui seul, 19 soldats anglais et cette place est nommé “Bloody Bridge” non loin de Tintamarre.

Après cette belle victoire et le départ de ces soldats, les Acadiens continuèrent leur route et se sont établis à Menoudie ou Memramcook et ailleurs.

Michel, le père de grand-père Maximin, a laissé Memramcook plus tard pour aller au Cap-Pelé avec son fils, Maximin. Papa se rappelait de lui. Il était vieux, et de lui, papa avait appris bien des faits concernant l'expulsion des Acadiens. Papa nous disait que jamais il avait vu son grand-père Michel couché dans son lit. On lui mettait une grosse couverture à terre près du feu du foyer, et un oreiller dur, et là était son lit. Et papa disait: "Tant de gibiers de tués. Nous avions de la plume assez et de bons lits. Il couchait là par pénitence, disant: "Il faut prier pour que l'Acadie revienne aux Français."

Les matins à son levée, Michel chantait un cantique. Papa l'avait appris de lui et nous, les enfants, l'avons appris de papa:—

“Le matin quand je me lève,
Je vois mon Jésus venir,
Il est beau à merveille
C'est lui qui me réveille,
Ce Jésus, c'est aimable Jésus.
Sa Mère qui l'accompagne,
Là bas sur la montagne,
C'est le Jésus,
C'est aimable Jésus.”

Ce vieillard est enterré au Cap-Pelé. Grand-père Maximin est mort à l'âge de 97 ans et sa femme, Véronique, à l'âge de 92 ans. Ils sont enterrés au Cap-Pelé aussi.

Après quatre années au Cap-Pelé, nous sommes revenus à Shédiac. Le père et la mère de maman, Dominique et Blanche Gauvin, étaient vieux et les autres filles étaient éloignées, mariées, et demeuraient à Bouctouche. Maman et ma tante Anastasie étaient les plus près d'eux. La maison de grand-père et grand-mère était libre et ils la donnèrent à papa. Il fallait faire des réparations et renouvellements. Le frère de maman, Thadé Gauvin, qui était contracteur, a vite remonté la vieille maison, lucarne, division, véranda, etc. Nous étions plus que confortables et c'était central. D'abord nous n'étions pas près de la rue comme était l'autre maison et il y avait un large parterre, des arbres et des grands espaces pour jouer. Cela était convenable pour les enfants et il y en avait maintenant 5 ou 6.

Papa faisait la classe et Napoléon et moi allions à l'école. Mon oncle Thadé avait sa maison neuve où est maintenant le Bureau de Poste. La maison de grand-père et grand-mère est encore là et c'est la même qui est occupée par Miss Anderson.

Shédiac était devenu une place assez importante. Les "Union Shops" du chemin de fer étaient bien installés au milieu de la ville. Il y avait déjà deux manufactures de chaussures, Webster et Richard, qui occupaient bien des familles, mais la majorité était anglaise. Les chars circulaient de Saint-Jean à La Pointe au Chêne et le bateau de l'île du Prince-Edouard faisait la connection. Le moulin de Scovil donnait de l'ouvrage à bien des familles.

La "Grammar School" avait pour maîtres, les Messieurs Best et Armstrong. Je crois que là enseignait papa à ceux qui voulaient être français. Près du pont il y avait une autre école française. Le maître s'appelait Hypolite LeBlanc et les plus grands allaient à cette école. Napoléon, Pascal Poirier et moi y allions.

Nous sommes allés quelques années à l'école française. Plus tard, je suis allée à la "Grammar School", non dans le département français où enseignait papa, mais au département anglais.

Nous étions sans église ni prêtre résident à Shédiac; mais une bien petite chapelle fut bâtie par la paroisse et venaient de temps en temps des prêtres de la Grandigue ou d'ailleurs dire la Messe. Mais ceux qui avaient des voitures, allaient à la Grandigue presque tous les dimanches.

Après un certain changement de curé à la Grandigue, l'Evêque nomma un prêtre irlandais de nom de Père Donnelly qui arrivait de Belgique. Il savait très bien le français et avait beaucoup la mentalité des prêtres français. Quand il fut nommé curé de Grandigue et Shédiac, les paroissiens ont fait une pétition pour un prêtre français "très naturel". Je me rappelle que papa a refusé de mettre sa signature sur cette pétition disant que personne avait le droit de vouloir refuser un prêtre quand on avait aucune raison. Il leur dit: "Il parle français. Ça fait l'affaire." Ils n'ont pas réussi!

Père Donnelly a commencé de suite à faire des assemblées à Shédiac, pour bâtir une église, avec quêtes, bazars et soirées. Avant deux ans nous avions une très jolie église et un bon choeur de chant. La soeur du Père Donnelly était musicienne et c'est elle qui lui aidait. La terre où l'église fut bâtie, a été donnée avec plusieurs arpents, par Tante Annette, Madame François Vautour, soeur de grand'mère Gauvin.

Le Père Donnelly nous a préparé pour notre Première Communion. Nous étions assez nombreux. Il était aidé d'un frère du Collège, le Frère Edmond. Le jour de notre Première Communion, nous sommes tous allés à la Grandigue à l'église paroissiale. J'avais 10 ans et demi. Après la Messe, il y avait un banquet à la salle paroissiale pour les enfants qui avaient communié et leurs parents. Chaque famille avait fourni sa part pour l'occasion. Toute la journée fut belle et sainte.

A peu près deux ans après cette mémorable journée, nous fûmes confirmés à Shédiac. Cette fois nous avions la bénédiction de notre nouvelle église qui était presque finie. Un jeune prêtre du nom de Demers fut reçu prêtre ce jour-là. C'était la première fête religieuse dans notre petite ville.

Vers ce temps-là, le Collège de Memramcook ouvrait ses portes aux petits Acadiens et ce fut Pascal Poirier qui était le premier élève de Shédiac qui alla à ce Collège. Il était âgé de 12 ans. Un ou deux ans après, ce fut le tour de Napoléon et il entra au Collège à l'âge de 12 ans. Ces deux jeunes enfants de Shédiac ont su profiter des sacrifices que faisaient les parents. L'un d'eux, Pascal Poirier, fut avocat, historien et Sénateur, et l'autre, Napoléon Bourque, médecin et très bon musicien. Ils étaient cousins et toujours amis.

Le Père Donnelly a fini l'église et on avait plus souvent la Messe, mais nous continuions d'aller à la Grandigue les dimanches. Ceux qui avaient des voitures, pendant l'hiver traversaient la Baie de Shédiac. Il y avait 5 milles de distance de Shédiac à l'église de la Grandigue. Nous n'avions pas froid, bien enveloppés dans les peaux de buffalo. Généralement nous étions de 15 à 20 carrioles. Le son des clochettes attachées aux harnais des chevaux faisait une musique harmonieuse à nos oreilles. En s'en revenant, ceux et celles qui avaient emporté leurs patins ne tardaient pas de les mettre. C'était plaisant de suivre les voitures et parfois la glace était comme un miroir.

Papa était un fervent partisan du parti conservateur. C'était avant la Confédération et il allait souvent cabaler aux approches des élections. Ils allaient de place en place, surtout pendant la première élection qui s'est faite pour la Confédération. Papa s'est offert et était sur le même billet des Confédérés. Le gouvernement faisait appel au peuple et cette première fois, ça n'a pas passé. Les Confédérés ont manqué leur coup. Mais trois ou quatre ans après, la Confédération a apporté la victoire — 1867. Cette fois papa a cabalé mais ne s'est pas offert.

L'église à Shédiac était finie et le Père Donnelly devenant malade, fut remplacé par différents prêtres. Ce prêtre fut beaucoup regretté.

Le Père Beaudet, cousin du Père Camille Lefèbvre et curé de la Grandigue, a fait de bonnes et belles choses pour la paroisse de Shédiac. Il acheta le terrain du côté de la rue à la mer et un gros orgue pour l'église. Ma soeur, Alice, femme du Docteur L. Belliveau, fut longtemps organiste.

Notre premier curé, après le départ du Père Donnelly, fut le Révérend P. Ouellet, qui a fait bâtir le presbytère, le même que nous avons aujourd'hui. Ensuite il fit bâtir le Couvent que les Soeurs du Sacré-Coeur occupent à présent. Il fit venir des

Soeurs de Charité de St-Jean pour enseigner la classe aux enfants de la paroisse. Il y avait des soeurs acadiennes aussi. Les Soeurs ne prenaient pas de pensionnaires et beaucoup de jeunes filles de Shédiac sont allées au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Miscouche, à l'île du Prince-Edouard. Quand je suis allée au Couvent de Miscouche, j'avais à peu près 16 ou 17 ans. Nous avions un cours anglais, moins pour l'enseignement que pour l'utilité pratique de la famille.

Plus tard les Soeurs de Charité de St-Jean se sont séparées pour avoir une communauté acadienne. La Maison Mère fut établie à Memramcook.

Vers ce temps-ci, il y avait un journal appelé "Le Moniteur Acadien," fondé par Monsieur Israël J. D. Landry qui a duré quelques années. Après son départ, Monsieur Landry fut remplacé par un Monsieur Lucier de Montréal qui avait avec lui, les frères Robidoux, Ferdinand et Narcisse. Les Messieurs Robidoux à leur tour, ont été les rédacteurs de ce journal pour bien des années.

Il s'est fait bien des changements après que le curé, Père Ouellet, est devenu malade. Bien qu'il avait un vicaire, il pouvait à peine voir aux affaires de l'église. Alors l'Evêque Casey fit un changement que la paroisse de Shédiac a si bien apprécié dans la personne du Rév. Donat LeBlanc, qui fit bâtir notre Eglise de Saint-Joseph, le cimetière, l'Hospice, etc.

Le Père Donat LeBlanc a été celui qui a fait le plus de bien à la Paroisse de Shédiac.

Aussitôt arrivé, vu la maladie du Père Ouellette qui ne pouvait faire ce qu'il aurait désiré, le Père Donat remédia à tout, ornements qui concernent le Tabernacle, les habits des servants de choeur, en augmenta le nombre, le choeur de chant, etc, etc. Belles cérémonies, bon prédicateur, voilà l'homme. Les entourages de l'église, cimetières, jardins, fleurs, rien ne manquait pour embellir et charmer l'oeil. Il voyait à tout. Il était l'admiration des paroissiens et des paroisses voisines, qui accouraient en foule à ses cérémonies. Malgré bien des déboires à la construction de son église et de l'école, il a réussi quand même avec grande satisfaction de sa paroisse. Mais l'hospice est l'âme de ses oeuvres qui attire la bénédiction continuelle. Il était désolé, en arrivant, de voir ces pauvres, ces vieillards, "vendus" à ceux qui voudraient les garder au plus bas prix. Et ceux qui les prenaient n'avaient pas pour eux cette charité chrétienne qu'ils ont à présent à l'hospice. Il a vu à tout cela, aidé! Malgré bien des difficultés! Dieu a su récompenser sa grande charité envers les pauvres et ceux qui avaient besoin de soins.

Fin

Voyage de Rameau de Saint-Père en Acadie 1860

Sainte-Anne d'Eel Brook et Pubnico

Sainte-Anne d'Eel Brook

Parti pour Ste-Anne d'Eel Brook le lendemain dimanche 22 juillet (1860). Arrivé à 8 hres $\frac{1}{2}$ — Réception d'abord assez froide de M. Surette, père de Mr (Louis) Surette de Boston — Causerie néanmoins — Déjeuner — Aller à la messe, le Prêtre (M. Quinan, un irlandais) n'y est pas. C'est un des paroissiens Jean Bourg qui dit l'office et les prières — retour à la maison — Jean Bourg, le beau parleur se dandinant sur sa chaise roulante — Curieux!

La terre difficile à cultiver à cause de ses nombreux rochers, rend presque impossible l'usage de la charrue; de là peu de défrichement et de culture — on ne fait guère que des pommes de terres, des raves, autres légumes et parfois un peu d'avoine et d'orge — quand aux blés en outre de la difficulté de culture, il y a celle des brouillards qui les perdent. Or tout cela diminue aussi les fourrages car bien que cette terre soit assez bonne pour porter du foin — néanmoins il est bon que ces prairies hautes soient de temps en temps renouvelées par la culture — Heureusement au moins pour ceux des côtes qu'ils ont d'assez bonnes prairies permanentes dans le vallon du ruisseau aux Anguilles et pas mal de prairies salées au bord de la mer.

Néanmoins une ferme comme celle de M. Surette est assez grande — ne peut nourrir que 4 vaches, 2 boeufs, pas de cheval. Il y a par exemple le fumier marin (varech) qui les aide beaucoup. Avec du soin pourtant je crois qu'ils pourraient faire plus de culture.

Il paraîtrait que les Bourgs qui sont ici et quelques autres familles ne viennent point des réfugiés de Boston mais de familles qui avaient toujours échappé aux Anglais, s'étant réfugiés dans l'intérieur, et ayant rodé depuis les établissements de Shediak à ceux de l'île St-Jean, et du Cap-Breton, puis revenant en Acadie, etc, etc, avec beaucoup de misère, ceci résulte des souvenirs que les Bourcs ont conservé des récits de leurs grands parents. — Ils me disent qu'un grand nombre de familles de Chezetcook sont de la même origine, ce qui concorde avec les données historiques.

Je vais me promener dans l'intérieur sur le chemin des Forkes, jusqu'à la tête du Lac d'eau douce, 3 milles tout en bois. Là à la tête du lac il y a 10 à 12 familles, plus un chemin qui longe l'autre bord du Lac et où peut être y a-t-il des maisons. Dans ces familles sont celles de Le Fèvre — ancien soldat Français d'Orléans et de ses fils.

Je reviens et passe la veillée chez M. Surette faute de voiture pour aller à Pomcoup. Je cause avec Jean Bourg le beau parleur, Jean LeBlanc du post office, Babin. Je leur raconte leur histoire et à la fin de la veillée je vois, à certaines questions, qu'ils cherchent à me sonder pour voir si je ne serais pas un envoyé du gouvernement français. Je leur réponds en leur montrant combien ce serait peu souhaitable pour eux.

Pubnico

Lundi le 23 juillet je vais à Pomcoup et à pied faute de voiture. Je pars à 9h $\frac{3}{4}$, après avoir terminé la lettre pour M. Surette et j'arrive aux premières maisons françaises de Pomcoup à 3h $\frac{1}{2}$. En route les établissements français vont seulement jusqu'au bord du lac d'eau douce, et quelques maisons après environ trois milles. Ensuite ils sont séparés des premières maisons anglaises par un assez long parcours par une espace en bois debout. Je remarque devant plusieurs maisons vers le bout du lac, et qui paraissent être des plus anciennes, de très beaux vergers, de fort gros arbres et anciens et une garniture de gros saules qui me rappellent les maisons des anciens Acadiens aux Mines et qui font du reste un charmant effet comme tous les saules. Il y a entre autre une maison dans un fond, pas loin du lac, où la route au bas d'une descente est ombragée de ces grands saules, avec le bord du lac de l'autre côté qui fait un effet ravissant.

Les habitations anglaises sont visiblement mieux faites et plus soignées que celles des Acadiens. Il y a du confort, de charmants détails et même du luxe; mais les cultures ne me paraissent, ni plus riches, ni mieux soignées; toujours la pomme de terre et du foin, quelques carrés d'avoine ou d'orge, un peu plus grand peut-être que ceux des Acadiens et c'est tout.

Arrivé aux premières maisons françaises de Pomcoup à 3h $\frac{1}{2}$ du soir après une route si longue, fatigante et difficile. Je m'aperçois que je me suis m'épris et que je n'ai pas de lettre pour Pomcoup. Surette m'a donné seulement le nom de Levy d'Entremont — et puis pour m'achever voilà qu'il pleut. J'entre dans la deuxième ou troisième maison française. J'en ressors pour me mettre en route puis la pluie redouble; il faut encore rentrer dans une autre maison où je suis obligé de rester près d'une heure. Arrivé chez M. Lévy — bonne figure de vieux gentilhomme terrien il a vraiment une certaine vieille figure de gentilhomme avec sa grosse femme à l'air de matronne. Il me fait

conduire chez son cousin M. Josué-Joseph d'Entremont, un vieux podagre qu'on ne comprend pas.

Comme il va me montrer ses papiers, M. Lévy d'Entremont vient lui-même avec grand empressement me chercher disant que M. le curé demande à voir le gentilhomme — Ce gentilhomme c'était moi. Il m'emmène donc en grande pompe chez M. le curé Blanchet, prêtre français de Nîmes, charmant homme d'une trentaine d'années. Quel cordial et chaud accueil, quelle bonne heure j'ai passée avec lui pendant deux jours! Heures douces et toujours trop courtes qu'on rencontre rarement dans la vie, et que la nécessité, le temps jaloux vient toujours rompre dans ces rencontres fortuites et charmantes des âmes intelligentes et sympathiques qui apparaissent de temps à autres dans nos voyages comme une fraîche oasis pour la solitude de notre coeur.

Ma joie fut grande en trouvant chez l'abbé Blanchet un des anciens registres des baptêmes et des mariages de Port-Royal du temps de la domination française en Acadie. Ce mot paraîtra peut-être un peu fort pour les lecteurs qui ne sont pas familiers avec les émotions de l'homme qui se livre aux recherches historiques.

Ceux-là seuls qui se livrent à la recherche historique comprendront bien toute l'étendue de ce mot joie, pour moi qui venait en Acadie autant pour y chercher les traditions perdues de l'histoire des Acadiens que pour étudier l'état présent de leurs débris; c'était une inestimable trouvaille.

Or à vrai dire je comptais plus pour ce travail sur la tradition orale, les souvenirs populaires, quelques papiers de familles que sur les documents publics que je croyais tous disparus et anéantis dans la tourmente.

Ce gros registre qui renfermait durant des années la chronique exacte du mouvement de la population parmi les Acadiens, me fournissait sur leur vie intime et publique les plus curieuses données, surtout en les rapportant aux recensements, correspondances et autres trouvailles que j'avais faites aux Archives coloniales en France. Deux jours tout entiers furent consacrés à feuilleter et copier le bienheureux bouquin. De plus l'excellent M. Blanchet me fournit des indications exactes, appuyées de chaudes recommandations pour trouver et consulter le volume suivant à Halifax où il se trouvait entre les mains de l'archevêque. Après une bonne journée de travail nous allions voir le vieux gentilhomme ou quelqu'autre des bons habitants de Pomcoup puis nous allions nous promener sur le bord de la mer. M. Blanchet m'expliquait la vie et les usages des français acadiens, les pêches de morue qui forment le fond essentiel de leur alimentation, leurs cultures soigneuses arrachées par intervalle aux rochers qui remplissent la presqu'île et presque toutes conduites

à la main; la récolte du goémon avec lequel ils fument leurs terres, et qui sert aussi pendant l'hiver à nourrir leurs moutons. Il me fit alors remarquer ces moutons qui semblaient assez farouches; ils passent toute l'année dehors et jamais on ne leur donne à manger de la main du maître. L'hiver quand il y a d'épaisses couches de neige ils broutent quelques bourgeons de sapins, et courent le long de la mer à la marée basse paître le varech et les algues marines.

On trouve plusieurs îles sur cette côte entièrement inhabitées et couvertes de bois, toutes remplies de moutons véritablement sauvages. La végétation de sapin y est très serrée et forme de véritables fourrées inextricables. Ces animaux ont formé dans ces massifs de verdure et de branchage, de véritables galeries où seuls ils peuvent circuler et où ils échappent complètement à l'action de l'homme.

Ils sont là vivant paisiblement depuis de longues générations et s'y multiplieraient outre mesure dans cette solitude abritée si de temps à autre le fusil du chasseur ne venait en abattre quelques-uns sur la grève; mais on n'en peut atteindre beaucoup à la fois puisqu'à la première alerte ils se réfugient dans leurs terriers verdoyants sous l'impénétrable feuillée des arbres verts.

Je passai ainsi quelques heureux jours au milieu de cette bourgade patriarcale de gentilhomme laboureurs; et, après avoir remercié tous ces excellents hôtes de leur cordial accueil et plus encore de leur dévouement inaltérable pour une mère-patrie si oublieuse et quelque peu ingrate, je retournai à Ste-Anne comme j'y étais venu à pieds. — Un cheval en effet est une rareté à Pomcoup et le peu qu'on y possède se trouvait en ce moment éloigné et hors de notre porté.

SECRETARIAT DE
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE
CASE POSTALE 2363 STATION A
MONCTON, N.-B., CANADA